

BIOMERIEUX

Société Anonyme

376 chemin de l'Orme
69280 MARCY L'ETOILE

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2010

COMMISSARIAT CONTROLE AUDIT - C.C.A.
112 rue Garibaldi
69006 LYON

DELOITTE & ASSOCIES
Immeuble Park Avenue
81 boulevard de Stalingrad
69100 VILLEURBANNE

BIOMERIEUX

Société Anonyme
376 chemin de l'Orme
69280 MARCY L'ETOILE

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société BIOMERIEUX, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 de l'annexe relative au changement de règles de présentation des crédits d'impôt recherche.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme décrit aux notes 1.12 et 13.2 de l'annexe, les provisions destinées à couvrir les engagements du groupe en matière de retraite sont calculées sur la base d'estimations actuarielles par des experts désignés par les sociétés du groupe. Nos travaux ont notamment consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues et à vérifier que les notes 1.12 et 13.2 de l'annexe fournissent une information appropriée.
- Comme décrit en note 1.8 de l'annexe, votre société procède annuellement à un test de dépréciation des écarts d'acquisition. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les données et hypothèses utilisées par votre société et nous avons vérifié que les notes 1.8 et 4 donnent une information appropriée.
- Enfin, le groupe constitue des provisions pour couvrir les litiges et les restructurations, tels que décrits dans les notes 1.13 et 13.3 de l'annexe. Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Lyon et Villeurbanne, le 8 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

COMMISSARIAT CONTROLE AUDIT - C.C.A.



Danielle PISSARD

DELOITTE & ASSOCIES



Olivier ROSIER

COMPTES CONSOLIDES

Bilan consolidé

Compte de résultat consolidé

Annexe

BILAN CONSOLIDE

ACTIF <i>En millions d'euros</i>	NET 31/12/2010	NET 31/12/2009
ACTIFS NON COURANTS		
. Immobilisations incorporelles (note 3)	122,7	93,0
. Ecart d'acquisition (note 4)	188,7	166,9
. Immobilisations corporelles (note 5.1)	340,1	312,8
. Immobilisations financières (note 6)	26,6	10,5
. Autres actifs non courants (note 5.4)	28,0	27,0
. Impôt différé actif (note 14)	24,9	26,1
TOTAL	731,2	636,3
ACTIFS COURANTS		
. Stocks et en-cours (note 7)	179,5	158,6
. Clients et comptes rattachés (note 8)	403,0	346,6
. Autres créances d'exploitation (note 9)	48,0	45,9
. Créance d'impôt exigible (note 9)	2,9	10,6
. Créances hors exploitation (note 9)	0,8	2,4
. Disponibilités et équivalents de trésorerie (note 10)	71,4	47,0
TOTAL	705,5	611,1
. Actifs destinés à être cédés (note 5.2)	12,0	13,4
TOTAL ACTIF	1 448,7	1 260,8
	PASSIF	
	31/12/2010	31/12/2009
CAPITAUX PROPRES		
. Capital (note 11)	12,0	12,0
. Primes et Réserves	800,9	642,0
. Résultat de l'exercice	158,8	147,8
TOTAL PART DU GROUPE	971,7	801,8
INTERETS MINORITAIRES	4,4	4,6
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	976,1	806,4
PASSIFS NON COURANTS		
. Emprunts & dettes financières long terme (note 15.2)	7,5	8,4
. Impôt différé passif (note 14)	24,8	21,0
. Provisions (note 13)	31,6	35,7
TOTAL	63,9	65,1
PASSIFS COURANTS		
. Emprunts & dettes financières court terme (note 15.2)	39,6	40,7
. Provisions (note 13)	14,4	16,0
. Fournisseurs et comptes rattachés (note 16)	128,9	116,6
. Autres dettes d'exploitation (note 16)	185,2	166,6
. Dette d'impôt exigible (note 16)	15,6	20,5
. Dettes hors exploitation (note 16)	25,1	28,9
TOTAL	408,8	389,3
TOTAL PASSIF	1 448,7	1 260,8

La présentation du bilan consolidé a été modifiée par rapport à la présentation précédemment adoptée (cf. note 1 relative aux Principes Comptables du Groupe)

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

La présentation du compte de résultat consolidé a été modifiée par rapport à la présentation précédemment adoptée (cf. note 1 relative aux Principes Comptables du Groupe)

<i>En millions d'euros</i>	JAN 10 DEC 10 12 mois	JAN 09 DEC 09 12 mois
Chiffre d'affaires (note 1.16.1)	1 357,0	1 223,4
Coût des ventes	-634,9	-563,8
Marge brute	722,1	659,6
Autres produits de l'activité (note 19)	22,7	25,2
Charges commerciales	-238,8	-217,1
Frais généraux	-103,2	-98,7
Recherche & développement	-149,2	-143,0
Total frais opérationnels	-491,2	-458,8
Résultat opérationnel courant	253,6	226,0
Autres produits et charges opérationnels non courants (note 23)	-9,6	-9,6
Résultat opérationnel	244,0	216,4
Coût de l'endettement financier net (note 22.1)	-3,2	-2,5
Autres produits et charges financiers (note 22.2)	0,6	1,4
Impôts sur les résultats (note 24)	-81,4	-67,1
Entreprises associées	0,0	0,0
Résultat de l'ensemble consolidé	160,0	148,2
Dont part des minoritaires	1,3	0,4
Dont part du Groupe	158,7	147,8
Résultat net de base par action	4,03 €	3,75 €
Résultat net dilué par action (note 18.2)	4,03 €	3,75 €

RESULTAT GLOBAL

<i>En millions d'euros</i>	JAN 10 DEC 10 12 mois	JAN 09 DEC 09 12 mois
Résultat de l'ensemble consolidé	160,0	148,2
Variation de la juste valeur des instruments financiers (a)	-2,2	-12,7
Effet d'impôt	0,8	4,4
Variation de la réserve de conversion	44,9	1,5
Total des Autres éléments du résultat global (b)	43,5	-6,8
Résultat global	203,5	141,4
Part affectée aux intérêts minoritaires	1,4	0,9
Part du Groupe	202,1	140,5

(a) Variation de la partie efficace des instruments financiers de couverture de flux

Les variations de justes valeurs constatées en résultat opérationnel courant suite au dénouement des opérations couvertes sont données en note 27.1.3

(b) Il n'y a pas de variation de juste valeur inscrite directement en capitaux propres sur les titres disponibles à la vente sur les exercices présentés (cf. note 27.6)

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

<i>En millions d'euros</i>	JAN 10 DEC 10 12 mois	JAN 09 DEC 09 12 mois
Résultat de l'ensemble consolidé	160,0	148,2
Dotation nette aux amortissements - provisions et autres	88,3	58,9
Ecart latents sur la variation de la juste valeur des instruments financiers	1,2	0,1
Résultat net sur opérations en capital	-0,4	-3,0
Capacité d'autofinancement	249,1	204,2
Coût de l'endettement financier net	3,2	2,5
Charge d'impôt exigible	76,3	67,0
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts	328,6	273,7
Augmentation des stocks	-13,1	-0,2
Augmentation des créances clients	-37,5	-28,4
Variation des dettes fournisseurs et autres BFRE	8,7	3,3
Augmentation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	-41,9	-25,3
Versement d'impôt	-74,5	-70,3
Autres besoins en fonds de roulement hors exploitation	-14,4	12,0
Variation des autres actifs et passifs non courants non financiers	1,2	-1,5
Augmentation totale du besoin en fonds de roulement	-129,6	-85,1
Flux liés à l'activité	199,0	188,6
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-123,3	-119,6
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	10,0	10,2
Décassements / encaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	-14,0	8,3
Incidence des variations de périmètre	-12,3	0,1
Autres flux liés aux opérations d'investissements	-1,6	-2,5
Flux liés aux activités d'investissement	-141,2	-103,5
Rachats et reventes d'actions propres	-0,8	4,7
Distributions de dividendes aux actionnaires	-36,4	-31,9
Augmentation de capital souscrite par les intérêts minoritaires	1,3	
Coût de l'endettement financier net	-3,2	-2,5
Variation des dettes financières confirmées	-6,7	-66,1
Flux liés aux opérations de financement	-45,8	-95,8
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	12,0	-10,7
ANALYSE DE LA VARIATION NETTE DE TRESORERIE		
Trésorerie nette à l'ouverture	14,2	31,5
Incidence des fluctuations de change sur la trésorerie nette et équivalents de trésorerie	7,8	-6,6
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	12,0	-10,7
Trésorerie nette à la clôture (note 15.2)	34,0	14,2

La présentation du tableau des flux de trésorerie consolidés a été modifiée par rapport à la présentation précédemment adoptée (cf. note 1 relative aux Principes Comptables du Groupe)

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En millions d'euros	Part du Groupe							Part des minoritaires		
	Capital	Primes et Réserves consolidées (a)	Réserves de conversion	Variation de la juste valeur (b)	Actions propres	Rémunération en actions	Total Primes et Réserves		Résultat net	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2008	12,0	589,7	-45,6	7,1	-12,5	4,1	542,8	129,9	684,7	3,7
Résultat global de l'exercice			1,0	-8,3			-7,3	147,8	140,5	0,9
Affectation du résultat net de l'exercice précédent		129,9					129,9	-129,9	0,0	
Distribution de dividendes (c)		-31,9					-31,9		-31,9	
Actions propres		-4,1			9,7		5,6		5,6 (h)	
Rémunération en actions (d)		4,5 (e)				-1,6	2,9		2,9	
Variation de périmètre		-1,0	1,0				0,0		0,0	
Capitaux propres au 31 décembre 2009	12,0	687,1	-43,6	-1,2	-2,8	2,5	642,0	147,8	801,8	4,6
Résultat global de l'exercice			44,7	-1,4			43,3	158,8	202,1	1,4
Affectation du résultat net de l'exercice précédent		147,8					147,8	-147,8	0,0	
Distribution de dividendes (c)		-36,3					-36,3		-36,3	
Actions propres		-1,9			0,9		-1,0		-1,0 (h)	
Rémunération en actions (d)		1,8 (e)				2,7	4,5		4,5	
Augmentation de capital		0,1	0,5				0,0		0,0	1,3 (i)
Variation de périmètre							0,6		0,6	-2,7 (j)
Capitaux propres au 31 décembre 2010	12,0	798,6 (f)	1,6 (g)	-2,6	-1,9	5,2	800,9	158,8	971,7	4,4

(a) Dont Primes : 63,7 millions d'euros

(b) Variation de la juste valeur des instruments financiers de couverture de flux

(c) Dividendes par action : 0,81 euro en 2009 et 0,92 euro en 2010

(d) La valeur de l'avantage lié à l'attribution gratuite d'actions est étalée sur la période d'acquisition des droits

(e) Actions définitivement remises aux bénéficiaires

(f) Dont réserves distribuables de bioMérieux SA : 536 millions d'euros. L'Assemblée générale du 15 juin 2011 prévoit de distribuer un dividende de 1 euro par action

(g) Cf. note 12

(h) Montant avant impôt : 5,6 millions d'euros en 2009 et -0,8 million d'euros en 2010

(i) Souscription à hauteur de 40% du capital de Shanghai bioMérieux bio-engineering par Kehua

(j) Rachat des intérêts minoritaires de bioMérieux Mexique (-0,4 M€) et de bioMérieux Afrique du Sud (-2,3 M€)

ANNEXE

PREAMBULE

bioMérieux est un des leaders mondiaux du domaine du diagnostic *in vitro* destiné à des applications cliniques et industrielles. Le Groupe conçoit, développe, produit et commercialise des systèmes de diagnostic (réactifs, instruments et logiciels). Il est présent dans plus de 150 pays au travers de 39 filiales et d'un large réseau de distributeurs.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 8 mars 2011.

Les comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée générale des actionnaires du 15 juin 2011.

Les comptes consolidés sont présentés en millions d'euros.

1. PRINCIPES COMPTABLES

Référentiel

Les comptes consolidés au 31 décembre 2010 sont établis en conformité avec les règles de comptabilité et d'évaluation définies par le référentiel IFRS (normes, amendements et interprétations) et adoptées par la Commission Européenne au 31 décembre 2010. Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission Européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm).

L'impact des normes et interprétations d'application obligatoire en 2010 est présenté ci-après.

- Les normes IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises » et IAS 27 « Etats financiers consolidés et individuels » sont rentrées en vigueur sur l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2010. Elles sont d'application prospective et génèrent des différences importantes sur le traitement des variations de périmètre par rapport aux règles applicables antérieurement. Ainsi, notamment, les frais d'acquisition sont désormais constatés en charges, et les rachats et cessions de minoritaires postérieurs à une prise de contrôle sont imputés directement en réserves. La révision de ces normes a eu un impact sur les regroupements d'entreprises effectués sur l'exercice 2010. Les regroupements antérieurs au 1^{er} janvier 2010 restent comptabilisés selon les principes comptables retenus lors de la première adoption aux standards et normes IFRS. Le Groupe a opté pour le maintien des traitements antérieurs pour les compléments de prix liés à des filiales dont la prise de contrôle est antérieure au 1^{er} janvier 2010.
- Les autres normes, amendements et interprétations d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2010, et notamment la norme « Améliorations 2009 », ne concernent pas bioMérieux, ou présentent un impact non significatif.

Les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne ne sont pas appliquées par anticipation lorsqu'elles entrent en vigueur postérieurement à la date de clôture. Ces normes et interprétations, compte tenu de l'analyse en cours, ne devraient pas avoir d'impact significatif sur les capitaux propres consolidés.

Aucun principe comptable contraire aux normes IFRS d'application obligatoire en 2010 et non encore adoptées au niveau européen, n'a été appliqué. Les normes et interprétations, publiées par l'IASB, mais non encore approuvées au niveau européen, ne devraient pas avoir d'incidence significative sur les états financiers des prochains exercices.

Les comptes des diverses sociétés du Groupe, établis selon les règles comptables en vigueur dans leur pays respectif, sont retraités afin d'être mis en harmonie avec les principes comptables retenus pour les comptes consolidés.

Changement de règles de présentation

Les crédits d'impôt recherche ont été requalifiés en subvention d'exploitation, en accord avec les pratiques recommandées par l'AMF.

Ainsi, ils sont désormais présentés :

- en autres produits d'exploitation au compte de résultat (ils étaient présentés en impôts les années précédentes) ;
- en autres créances d'exploitation au bilan (ils étaient présentés en créances d'impôts précédemment) ;
- dans les variations des flux de BFR d'exploitation.

Conformément à la norme IAS 1 révisée, les exercices comparatifs ont été retraités selon ces principes.

L'impact du reclassement sur le résultat opérationnel courant et sur l'impôt est donné dans le tableau ci-dessous :

<i>En millions d'euros</i>	JAN 10 - DEC 10 12 mois	JAN 09 - DEC 09 12 mois
Chiffre d'affaires (note 1.16.1)	1 357,0	1 223,4
Coût des ventes	-635,0	-563,8
Marge brute	722,0	659,6
Autres produits de l'activité (note 1.16.1)	22,7	25,2
Charges commerciales	-238,8	-217,1
Frais généraux	-103,2	-98,7
Recherche & développement	-149,1	-143,0
Total frais opérationnels	-491,1	-458,8
Résultat opérationnel courant nouvelle présentation	253,6	226,0
Crédits d'impôt Recherche	12,6	12,7
Résultat opérationnel courant ancienne publication	241,0	213,3
Impôts sur les résultats (note 24) nouvelle présentation	-81,4	-67,1
Crédits d'impôt Recherche	12,6	12,7
Impôts sur les résultats (note 24) ancienne présentation	-68,8	-54,4

Règles générales de présentation des états de synthèse

Le bilan est présenté selon le critère de distinction « courant » / « non courant » défini par la norme IAS 1 révisée. Ainsi, les provisions constituées au passif, les dettes financières et les actifs financiers sont ventilés entre la part à plus d'un an en « non courant » et la part à moins d'un an en « courant ».

Le compte de résultat consolidé est présenté par fonction, selon le modèle proposé par le Conseil National de la Comptabilité (C.N.C.) dans sa recommandation 2009-R-03 du 2 juillet 2009.

La Société applique la méthode indirecte de présentation des flux de trésorerie, selon le format recommandé par le Conseil National de la Comptabilité (C.N.C.) dans sa recommandation 2009-R-03.

1.1 ESTIMATIONS ET JUGEMENTS

Pour établir les comptes consolidés, il est procédé à des estimations et des hypothèses qui impactent la valeur comptable de certains éléments du bilan et du compte de résultat, dont l'évaluation et la dépréciation des actifs incorporels, y compris les écarts d'acquisition, l'évaluation et la dépréciation des immobilisations financières, les provisions, l'évaluation des engagements de retraite, les impôts différés et les paiements en actions, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. Ces estimations et hypothèses sont revues régulièrement au vu de l'expérience passée et des autres éléments jugés pertinents au regard des conditions économiques. En conséquence, l'évolution de ces conditions pourrait se traduire par des estimations différentes dans les états financiers futurs du Groupe.

La crise financière et économique accroît les difficultés d'évaluation et d'estimation de certains actifs et passifs, et les aléas sur les évolutions des activités. Les estimations ont été effectuées en fonction des éléments disponibles à la date de clôture, après prise en compte des événements postérieurs à la clôture, conformément à la norme IAS 10.

1.2 METHODES DE CONSOLIDATION

Les sociétés dans lesquelles bioMérieux exerce un contrôle exclusif sont intégrées globalement. Le contrôle exclusif est le pouvoir direct ou indirect de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise afin de bénéficier des avantages de ses activités. Il est généralement présumé lorsque le Groupe détient plus de 50% des droits de vote de l'entreprise contrôlée.

Les sociétés dans lesquelles bioMérieux a une influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entreprise sans toutefois exercer un contrôle sur ses politiques. Elle est présumée lorsque le Groupe détient, directement ou indirectement, entre 20% et 50% des droits de vote.

Les sociétés sont consolidées à compter de la date de prise de contrôle.

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation figure au paragraphe 32.

Toutes les transactions significatives entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé (notamment les dividendes et les profits internes en stocks ou dans les immobilisations) ont été éliminées.

1.3 DATE DE CLOTURE DES EXERCICES

Toutes les sociétés du Groupe clôturent au 31 décembre, à l'exception de la filiale indienne, pour laquelle une situation est établie et auditée à date de clôture du Groupe.

1.4 METHODES DE CONVERSION

L'euro est la monnaie fonctionnelle de bioMérieux et les états financiers consolidés sont présentés en millions d'euros.

1.4.1 Conversion des états financiers des sociétés étrangères

La conversion des états financiers établis en devises étrangères est effectuée selon les principes suivants :

Cas général : la conversion des états financiers des filiales étrangères dont la monnaie fonctionnelle n'est ni l'euro, ni la monnaie d'une économie hyper inflationniste, est effectuée selon les principes suivants :

- Les comptes de bilan, à l'exception des capitaux propres, sont convertis en utilisant les cours officiels de change à la fin de l'exercice.
- Les éléments du compte de résultat sont convertis en utilisant le cours moyen de l'exercice.

- Les composantes des capitaux propres sont converties au cours historique.
- Les éléments du tableau de flux de trésorerie sont convertis en utilisant le cours moyen de l'exercice.

Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont enregistrées dans une rubrique distincte du tableau des capitaux propres, « réserve de conversion » ; les mouvements de l'exercice sont présentés dans une ligne distincte, dans les autres éléments du résultat global.

Lors de la cession d'une société étrangère conduisant à une perte de contrôle, les différences de conversion comptabilisées précédemment en autres éléments du résultat global se rapportant à cette société, sont reconnues en résultat consolidé au prorata du pourcentage cédé. En cas de cession sans perte de contrôle, les écarts de conversion sont reclassés entre les rubriques intérêts minoritaires et écarts de conversion / parts du Groupe ;

Les principaux cours de conversion utilisés ont été les suivants :

Cours moyens				
1 EURO =	USD	JPY	GBP	BRL
2010	1,33	117	0,86	2,34
2009	1,39	130	0,89	2,77
2008	1,47	152	0,80	2,67

Cours de clôture				
1 EURO =	USD	JPY	GBP	BRL
2010	1,34	109	0,86	2,23
2009	1,44	133	0,89	2,51
2008	1,39	126	0,95	3,25

Cas particulier : la conversion en monnaie de fonctionnement des états financiers des filiales étrangères dont la monnaie locale n'est pas leur monnaie de fonctionnement est effectuée de la manière suivante :

- Les éléments non monétaires sont convertis au cours historique.
- Les éléments monétaires du bilan sont convertis au cours de clôture, ceux du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la période.
- Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont enregistrées immédiatement en résultat.

Si cette monnaie de fonctionnement est différente de l'euro, la conversion en euro des états ainsi obtenus est alors effectuée comme indiqué au paragraphe « cas général ».

1.4.2 Conversion des opérations en devises

En application de la norme IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères », les transactions réalisées dans une devise étrangère à la société qui les effectue sont converties au cours du jour de l'opération. Les différences de change résultant des écarts de cours entre la date d'enregistrement de l'opération et la date de son paiement sont comptabilisées sous les rubriques correspondantes du compte de résultat (ventes et achats lorsqu'il s'agit de transactions commerciales).

Les dettes et créances en devises étrangères sont converties au cours de clôture du 31 décembre 2010, l'écart de conversion qui en résulte est passé en résultat à la clôture de l'exercice.

Les instruments dérivés sont évalués et comptabilisés conformément aux principes généraux décrits dans la note 1.17 « Comptabilisation et évaluation des instruments financiers ». En conséquence, les instruments dérivés de change sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur à chaque fin de période.

Lors du passage aux normes IAS-IFRS, l'option pour le transfert en réserves consolidées des écarts de conversion cumulés constatés au 1^{er} janvier 2004 avait été choisie.

1.5 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

1.5.1 Frais de recherche et développement (autres que les frais de développement de logiciels)

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de recherche ne sont pas immobilisés.

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de développement doivent être comptabilisés en immobilisations incorporelles lorsque des conditions précises, liées à la faisabilité technique et aux perspectives de commercialisation et de rentabilité, sont remplies. Compte tenu de la forte incertitude attachée aux projets de développement conduits par le Groupe, ces conditions ne sont satisfaites que lorsque les procédures réglementaires nécessaires à la commercialisation des produits ont été finalisées. L'essentiel des dépenses étant engagé avant cette étape, les frais de développement sont comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

1.5.2 Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des brevets, des licences et des logiciels informatiques. Elles sont toutes à durée de vie définie. Elles sont comptabilisées initialement :

- En cas d'acquisition : pour leur coût d'acquisition.
- En cas de regroupement d'entreprises : pour leur juste valeur, déterminée à partir de l'actualisation des flux prévisionnels de trésorerie.
- En cas de production interne : pour leur coût de production pour le Groupe.

Les coûts directement attribuables à la création des logiciels développés en interne ou à l'amélioration de leurs performances sont immobilisés s'il est probable que ces dépenses généreront des avantages économiques futurs. Les autres coûts de développement sont enregistrés directement en charges de la période.

Les immobilisations incorporelles sont amorties selon le rythme attendu de consommation des avantages économiques, principalement en mode linéaire sur une durée de 5 à 20 ans pour les brevets et les licences, de 10 ans pour les logiciels de gestion intégrés significatifs de type « ERP », et de 3 à 6 ans pour les autres logiciels informatiques. Les logiciels sont mis en service lors du démarrage opérationnel effectif de leur utilisation dans chacune des filiales.

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan pour leur coût initial diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur constatées. Les amortissements sont constatés sur les différentes lignes du compte de résultat selon leur destination. Les pertes de valeur éventuellement constatées figurent en résultat sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels non courants » si elles correspondent à leur définition (cf. note 1.16.3). Dans le cas des logiciels de gestion de type « ERP », les indices de pertes de valeur consisteraient en un arrêt du projet ou du lot.

La mise en œuvre de la norme IAS 23 « Intérêts d'emprunts » n'a pas conduit à activer d'intérêts, l'endettement du Groupe étant non significatif.

1.6 ECARTS D'ACQUISITION

En accord avec les options offertes par IFRS 1 « Première adoption des IFRS », la valeur nette comptable des écarts d'acquisition avait été figée au 1^{er} janvier 2004, et le cumul des amortissements antérieurs à cette date avait été imputé sur la valeur brute.

La norme IFRS 3 révisée sur les regroupements d'entreprise a été appliquée de manière prospective, pour les prises de contrôle postérieures au 1^{er} janvier 2010.

Les principes présentés ci-dessous sont ceux définis par la norme IFRS 3 révisée.

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le coût des regroupements d'entreprises (frais d'acquisition exclus) et la part du Groupe dans la juste valeur à la date d'acquisition des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables des entreprises acquises. Ils sont enregistrés dans la devise fonctionnelle des sociétés acquises. La détermination des justes valeurs et des écarts d'acquisition est finalisée dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition. Les modifications intervenues après cette date sont constatées en résultat, y compris celles concernant les impôts différés actifs.

Le prix d'acquisition intègre l'impact estimé des ajustements éventuels du prix d'acquisition, tels que les compléments de prix. Les compléments de prix sont déterminés en appliquant les critères prévus au contrat d'acquisition (chiffre d'affaires, résultats, ...) aux prévisions considérées comme les plus probables. Ils sont ré-estimés à chaque clôture, les variations éventuelles sont imputées en résultat après la date d'acquisition (y compris dans le délai d'un an suivant la date d'acquisition). Ils sont actualisés, lorsque l'impact est significatif. Le cas échéant, l'effet de la « désactualisation » de la dette inscrite au passif est comptabilisé dans la rubrique « Coût de l'endettement financier net ».

Le Groupe évalue les intérêts minoritaires lors d'une prise de contrôle soit à leur juste valeur (méthode du goodwill complet), soit sur la base de leur quote-part dans l'actif net de la société acquise (méthode du goodwill partiel). L'option est prise pour chaque acquisition.

En cas d'acquisition de minoritaires après la prise de contrôle, la différence entre le prix payé et la quote-part de capitaux propres acquise est constatée directement en réserves consolidées. De même, en cas de cession sans perte du contrôle, l'impact est constaté directement en réserves consolidées.

Les écarts d'acquisition positifs sont identifiés sur une ligne distincte du bilan « Ecarts d'acquisition », pour leur coût diminué des éventuelles dépréciations. Les écarts d'acquisition négatifs sont constatés directement en résultat l'année de la prise de contrôle.

Conformément à la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises », les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. A la date d'acquisition, ils sont rattachés à une unité génératrice de trésorerie en fonction des synergies attendues pour le Groupe (cf. note 1.8). Ils font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Les modalités des tests de pertes de valeur et leur mode de comptabilisation sont présentés dans la note 1.8 « Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé ».

Les pertes de valeur éventuelles sont enregistrées sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels non courants » si elles correspondent à leur définition (cf. note 1.16.3). Elles ne sont pas réversibles sauf en cas de cession.

Transactions en cours à la date de 1^{ère} application des normes IFRS 3 et IAS 27 révisées : les compléments de prix liés aux prises de contrôle antérieures à la date d'acquisition sont constatées à titre dérogatoire selon les anciennes dispositions (variations des compléments de prix constatées en goodwill).

1.7 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », les immobilisations corporelles sont inscrites initialement au bilan pour leur coût d'acquisition ou de fabrication, ou pour leur juste valeur à la date de regroupement d'entreprises. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation. Les réévaluations éventuellement pratiquées dans les comptes individuels sont neutralisées pour l'établissement des comptes consolidés.

Les immobilisations corporelles sont enregistrées en utilisant l'approche par composant. Selon cette approche, chaque composant d'une immobilisation corporelle ayant un coût significatif par rapport au coût total de l'immobilisation, et dont la durée d'utilité est différente de celle de l'immobilisation principale, doit être comptabilisé et amorti séparément. Les seules immobilisations corporelles du Groupe concernées par cette approche sont les constructions.

La mise en œuvre de la norme IAS 23 « Intérêts d'emprunts » n'a pas conduit à activer d'intérêts, l'endettement du Groupe étant non significatif.

Les coûts d'entretien courant et de réparation des immobilisations corporelles sont constatés en charge dès qu'ils sont encourus. Les autres coûts ultérieurs ne sont capitalisés que si les critères de comptabilisation sont satisfaits, notamment s'il s'agit du remplacement d'un composant identifié.

La valeur au bilan des immobilisations corporelles correspond à leur coût initial, diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur constatées.

La base amortissable des immobilisations corporelles correspond au coût d'acquisition car aucune valeur résiduelle significative n'a été identifiée. Le mode d'amortissement économique retenu est le mode linéaire.

La durée d'amortissement des immobilisations corporelles est fondée sur la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations :

Désignation	Durée amortissement
Matériels et outillages	3 à 10 ans
Instruments *	3 à 5 ans

* *Instruments mis à disposition ou utilisés en interne*

Pour les immeubles, les durées d'amortissement sont adaptées à chaque composant :

Désignation	Durée amortissement
Gros œuvre	30 à 40 ans
Second œuvre et installations	10 à 20 ans

Les durées d'utilité sont revues périodiquement. L'incidence de leurs éventuelles modifications est comptabilisée de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

Lorsque des événements ou modifications de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations corporelles, la valeur nette de ces actifs fait l'objet d'une analyse. Si leur valeur recouvrable (cf. note 1.8) est inférieure à leur valeur nette comptable, soit leur durée d'utilité est revue, soit une perte de valeur est constatée et comptabilisée en « Autres produits et charges opérationnels non courants » si elle correspond à leur définition (cf. note 1.16.3).

Les marges réalisées sur des ventes d'immobilisations (essentiellement des instruments) entre sociétés du Groupe font l'objet d'une élimination. Toutefois, l'impact de l'élimination n'est pas présenté en diminution des immobilisations, mais en « Produits constatés d'avance » (8,1 millions d'euros au 31 décembre 2010).

Actifs destinés à être cédés

Conformément à la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », les actifs immobiliers des sites de Boxtel et Toronto ont été reclassés dans une rubrique spécifique des actifs courants en 2009. Ils ont en effet fait l'objet d'un mandat de vente dans le contexte de la fermeture en cours de ces sites, et le site de Toronto a été cédé au cours de l'exercice 2010.

Ces actifs ne sont plus amortis à compter du 31 décembre 2009, date de leur affectation dans cette rubrique. Ils sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur nette de frais de cession.

Les discussions pour la vente du site de Boxtel sont toujours en cours.

Contrats de location-financement

En tant que preneur : Un contrat de location est qualifié de « location-financement » lorsqu'il transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Les critères de qualification interviennent en fonction de la réalité économique de chaque contrat et notamment lorsque :

- le contrat transfère la propriété du bien loué en fin de période de location ;
- il contient une option de rachat à un prix préférentiel ;
- sa durée couvre la majeure partie de la durée de vie économique du bien loué ;
- la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location s'élève au moins à la quasi-totalité de la juste valeur de l'actif loué ;
- le bien loué est d'une nature tellement spécifique que seul le preneur peut le louer sans apporter de modifications majeures ;

Lorsque le Groupe est locataire d'un bien selon un contrat présentant les caractéristiques d'un contrat de location-financement, la valeur vénale du bien ou, si elle est inférieure, la valeur actualisée des paiements minimaux, est immobilisée et amortie selon la durée d'utilité. La dette correspondante est alors inscrite au passif. Les loyers sont ventilés entre remboursement du capital et frais financiers.

Dans les autres cas, les contrats de location sont qualifiés de « location simple » et le loyer est constaté en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat.

En tant que bailleur : Lorsque le Groupe met des biens à disposition de tiers dans le cadre de contrats de location présentant les caractéristiques d'une cession, ces biens sont comptabilisés comme vendus, en application de la norme IAS 17 « Contrats de location ». Corrélativement, les loyers à recevoir sont comptabilisés à l'actif du bilan, en « Autres actifs non courants » pour leur partie supérieure à un an et en « Créances clients » pour leur partie court terme. Les produits financiers correspondants sont rattachés au résultat de la période de location des biens et sont classés en « Autres produits et charges financiers ».

1.8 DEPRECIATION DES ELEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE

Les fonds de commerce et les écarts d'acquisition, ainsi que les autres immobilisations incorporelles qui ont une durée de vie indéfinie (non applicable sur les exercices présentés) font l'objet de tests de dépréciation systématiques annuels.

Les immobilisations corporelles et incorporelles ayant une durée de vie définie font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur.

La définition des unités génératrices de trésorerie (UGT) a été revue pour tenir compte de l'évolution du Groupe, suite notamment aux opérations de croissance externe significatives réalisées en 2008, et dans le cadre de la mise en œuvre d'IFRS 8. Les UGT correspondent soit à des entités juridiques, soit à des gammes (ensemble d'actifs corporels : principalement des sites de production, et incorporels : essentiellement des technologies, qui génèrent les flux d'une ligne ou d'un ensemble de lignes de produits).

Pour information, il n'existe plus de goodwill suivis au niveau global.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice ou d'un regroupement d'UGT est essentiellement déterminée à partir de projections actualisées des flux futurs de trésorerie d'exploitation sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale. Les hypothèses retenues en matière de croissance pour les 5 premières années sont conformes aux données disponibles du marché et des hypothèses prudentes ont été retenues pour la détermination de la valeur terminale, notamment un taux de croissance à l'infini généralement de 2%, et d'un maximum de 3%. Les hypothèses retenues sont inchangées par rapport à celles de 2009.

Les flux de trésorerie ne comprennent pas les investissements de croissance et les restructurations non engagées.

Le taux d'actualisation utilisé pour ces calculs correspond au coût moyen pondéré du capital (CMPC) après impôt qui s'élevait entre 9% et 15,4% en 2010 et entre 9% et 17,6% en 2009. La prise en compte d'un CMPC avant impôt conduirait à un résultat identique. Le coût moyen du capital est calculé en prenant en compte un taux sans risques (taux des OAT), la prime de risques du marché actions, et le

coefficient bêta (permettant d'ajuster le risque global du marché actions sur le risque sectoriel). Le coût moyen pondéré du capital est rapproché de celui calculé par les analystes qui suivent la valeur.

La durée de projection peut être allongée en fonction de la maturité des activités analysées et les taux d'actualisation ajustés pour tenir compte de risques spécifiques. L'horizon explicite de projection du business plan concernant la société bioTheragnostics est de 15 ans pour tenir compte des spécificités d'une société opérant sur un marché en création.

Des tests ont été effectués pour apprécier la sensibilité de la valeur recouvrable aux variations de certaines hypothèses actuarielles, principalement le taux d'actualisation (fourchette +/- 1%), et le taux de croissance à l'infini (fourchette +/- 0,5%). La mise en œuvre des tests de sensibilité ne conduirait pas à constater de dépréciations significatives.

Dans le cas où ces unités ne généreraient pas une trésorerie prévisionnelle suffisante, les actifs correspondants feraient l'objet d'une provision, sauf en cas de juste valeur identifiable d'un montant supérieur.

Les pertes de valeur sont comptabilisées immédiatement au compte de résultat dans les autres charges opérationnelles non courantes si elles répondent à leur définition (cf. note 1.16.3). Dans le cas des écarts d'acquisition, elles ne peuvent faire l'objet d'une reprise.

1.9 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières incluent les titres non consolidés, les prêts et créances financiers à plus d'un an, y compris les fonds de retraite lorsqu'ils ne sont pas définitivement aliénés en vue de la couverture des engagements correspondants, et les dépôts et cautionnements. Elles sont comptabilisées et évaluées selon les règles présentées en note 1.17. Les plus et moins-values sur cession de titres sont constatées selon la méthode du FIFO.

1.10 STOCKS

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Les stocks de matières premières, marchandises et consommables sont valorisés au prix d'achat majoré des frais accessoires selon la méthode FIFO (premier entré-premier sorti). Les stocks d'en-cours de production et de produits finis sont valorisés au coût standard de production, corrigé des écarts constatés au cours de la période de fabrication des produits en stocks. Le coût standard de production est calculé sur la base d'un niveau normal d'activité ; il incorpore les charges directes et indirectes de production.

La mise en œuvre d'IAS 23 « Coûts d'emprunt » n'a pas conduit à intégrer les coûts d'emprunt dans la valeur des stocks.

Une dépréciation est constatée, le cas échéant, en tenant notamment compte du prix de revente, de l'obsolescence, de la péremption, de l'état de conservation, des perspectives de ventes et, pour les pièces détachées, de l'évolution du parc correspondant d'instruments.

1.11 DISPONIBILITES ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Ils comprennent à la fois la trésorerie immédiatement disponible et les placements de trésorerie à court terme libellés en euros, liquides et soumis à un risque négligeable de perte de valeur et de contrepartie (ex : SICAV monétaires euro).

Les placements répondant à cette définition sont évalués à la clôture à leur valeur liquidative, les variations de juste valeur sont constatées en résultat (cf. note 1.17).

Il n'existe pas de placements donnés en garantie ou soumis à des restrictions.

1.12 AVANTAGES DU PERSONNEL

1.12.1 Les avantages à court terme

Ils comprennent notamment les salaires et les cotisations de sécurité sociale, les congés payés et les primes sur objectifs. Ils sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel les services ont été rendus par le personnel. Les sommes non versées à la clôture de l'exercice sont constatées en « Autres dettes d'exploitation ».

En l'absence de surcoût significatif identifié pour le Groupe, les engagements liés au Droit Individuel de Formation (DIF) sont considérés comme des éléments hors bilan.

1.12.2 Les avantages postérieurs à l'emploi

Ils comprennent notamment les retraites, les indemnités de départ et l'assurance médicale postérieure à l'emploi. Ils relèvent soit de régimes à cotisations définies, soit de régimes à prestations définies.

Régimes à cotisations définies : le Groupe verse, selon les lois et pratiques de chaque pays, des cotisations assises sur les salaires à des organismes chargés des régimes de retraite et de prévoyance. L'obligation du Groupe est limitée au versement des cotisations. Les cotisations sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel le service est rendu par le personnel. Les sommes non versées à la clôture de l'exercice sont constatées en « Autres dettes d'exploitation ».

Régimes à prestations définies : ils correspondent aux autres régimes :

- les engagements de retraite, à titre principal ou complémentaire (principalement Etats-Unis, Allemagne et France) ainsi que les indemnités de départ à la retraite (principalement France, Japon) ;
- les régimes de couverture des frais médicaux des salariés retraités.

Les engagements sont déterminés selon la méthode des « unités de crédit projetées ». Ils tiennent compte d'hypothèses actuarielles, notamment de taux d'actualisation, de taux d'augmentation des salaires, de taux de rotation du personnel et de taux de mortalité. Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

	bioMérieux SA	bioMérieux Inc
Augmentation des salaires		
2010	3,50%	4,00%
2009	3,50%	4,20%
Taux d'actualisation		
2010	4,40%	5,30%
2009	4,80%	5,70%
Taux de rendement attendu		
2010	4,00%	8,00%
2009	4,75%	8,00%

Afin de déterminer le taux d'actualisation, après analyse des différents taux existants sur le marché et en accord avec la définition d'IAS 19, une moyenne retraitée entre les indices au 31 décembre 2010 Iboxx Corporate AA et Bloomberg (Euro, Dollar et Livre Sterling) a été retenue.

Le taux de rendement attendu est déterminé par les actuaires à partir des anticipations et de l'historique de rendement pour des placements de même nature.

Les écarts actuariels sont différés. Ils sont amortis selon la méthode dite du « corridor », en fonction de la durée moyenne résiduelle d'acquisition des droits du personnel bénéficiant du régime.

Les coûts des services passés, liés à des modifications de régime, sont étalés sur la durée moyenne résiduelle d'acquisition des droits.

Des tests de sensibilité sont effectués pour apprécier la sensibilité de l'engagement à la variation de certaines hypothèses actuarielles.

Le Groupe n'est pas concerné par l'interprétation IFRIC 14 (plafonnement et cotisations minimum).

1.12.3 Les autres avantages à long terme

Ils incluent notamment les primes d'ancienneté et médailles du travail. Les engagements correspondants sont constatés en tenant compte d'hypothèses actuarielles lorsque l'impact est significatif. Les écarts actuariels et les coûts des services passés sont constatés immédiatement en résultat.

1.13 PROVISIONS – ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

En application de la norme IAS 37 « Provisions - actifs et passifs éventuels », une provision est constituée lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers, qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci, et que son montant peut être estimé de manière suffisamment fiable.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution. Les provisions pour restructuration tiennent compte notamment des indemnités de licenciement.

Les provisions sont actualisées lorsque l'impact est significatif.

Les passifs éventuels sont mentionnés en annexe sauf si la probabilité d'une sortie de ressources est très faible.

Les actifs éventuels figurent en annexe lorsque leur réalisation est probable.

1.14 IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés sont calculés pour toutes les différences temporaires entre les valeurs fiscales et consolidées des actifs et passifs. Ces différences naissent notamment :

- des différences temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal (provisions non déductibles, participation des salariés...);
- des retraitements pratiqués en consolidation (amortissements dérogatoires, provisions, élimination des profits internes inclus dans les stocks et les immobilisations...);
- des retenues à la source non récupérables au titre des distributions de dividendes prévues sur l'exercice suivant.

Les actifs d'impôts différés provenant des différences temporaires, des retraitements de consolidation ou des reports fiscaux déficitaires ne sont constatés que si leur utilisation est suffisamment probable dans un avenir proche (deux ans au plus).

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable en tenant compte des dates probables de reversement. Ils sont constatés au taux voté (ou quasi voté) pour leur valeur nominale sans actualisation.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont présentés respectivement en « actifs non courants » et « passifs non courants ». Ils sont présentés au bilan pour un montant net s'ils sont prélevés par une même autorité fiscale au titre d'une même entité (ou groupe d'entités) imposable, et à condition que celle-ci ait le droit de compenser ses actifs et passifs d'impôt exigible.

Dans l'attente d'une position de l'ANC sur le sujet, le Groupe a maintenu la position décrite dans l'annexe aux comptes consolidés 2009 : conformément à l'option donnée dans le communiqué du CNC du 14 janvier 2010, la C.V.A.E. (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises) et la C.F.E. (Cotisation Foncière des Entreprises), qui ont remplacé la taxe professionnelle à compter du 1^{er} janvier 2010, ont été présentées en charges opérationnelles, sans changement par rapport au traitement précédent de la taxe professionnelle. Dès lors que la valeur ajoutée dégagée par les activités françaises du Groupe est beaucoup plus importante que le résultat imposable de ces mêmes, la qualification donnée à la CET par le Groupe est celle d'une charge opérationnelle plutôt que d'un impôt sur le résultat. En conséquence, la CET due à partir de 2010 sera classée en résultat opérationnel tout comme la taxe professionnelle l'était jusqu'en 2009.

1.15 AUTRES CREANCES ET DETTES HORS EXPLOITATION

Les autres créances et dettes hors exploitation sont des créances et dettes non liées au besoin d'exploitation. Elles comprennent notamment les créances liées à des cessions d'actifs non courants et les dettes sur immobilisations.

1.16 PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTAT

1.16.1 Constatation des produits courants

Les revenus sont comptabilisés en application de la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires ».

Chiffre d'affaires

Les revenus résultant des ventes de produits (réactifs et instruments) et de services associés (SAV, formation, frais de port, etc.) sont présentés en « chiffre d'affaires » dans le compte de résultat.

Les ventes de produits sont comptabilisées en chiffre d'affaires lorsque les critères suivants sont remplis :

- l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés à l'acheteur ;
- le Groupe n'est plus impliqué dans le contrôle effectif des biens cédés ;
- le montant des revenus et les coûts associés à la transaction peuvent être évalués de façon fiable ;
- il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront au Groupe.

Pour les produits, ces critères sont remplis à la livraison des réactifs et à l'installation des instruments vendus.

Pour les prestations de service (formation, service après-vente...), le chiffre d'affaires n'est constaté que lorsque les services sont rendus. Toutefois, les revenus relatifs aux contrats de maintenance des instruments sont différés et reconnus au prorata du temps écoulé sur la période contractuelle du service.

Lorsque le Groupe met des biens à disposition de tiers dans le cadre de contrats de location présentant les caractéristiques d'une cession, ces biens sont comptabilisés comme vendus en application de la norme IAS 17 « Contrats de location » (cf. note 1.7).

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes accordés aux clients ; les taxes sur les ventes et les taxes sur la valeur ajoutée sont exclues du chiffre d'affaires.

Autres produits de l'activité

Les facturations de produits annexes, constituées essentiellement du produit net des redevances reçues, sont présentées sous la rubrique « Autres produits de l'activité » ; ces autres produits sont comptabilisés au fur et à mesure de leur acquisition.

Comme indiqué en note 1, les crédits d'impôts recherche sont désormais présentés en autres produits de l'activité, en accord avec les pratiques recommandées par l'AMF.

1.16.2 Classification des charges courantes

Le coût des ventes inclut les éléments suivants :

- Le coût des matières premières consommées, y compris les frais d'approche, les frais de personnel directs et indirects des services de production, les amortissements liés à la fabrication, les charges externes de toute nature relatives aux activités industrielles (utilités, dépenses d'entretien, outillages, etc.), ainsi que les frais indirects (quote-part des services Achats, Ressources Humaines, Informatique, etc.). Les frais des services de Contrôle Qualité, Assurance Qualité de Production, Engineering, Méthodes, Logistique, etc. sont comptabilisés parmi les coûts de production.
- Les redevances payées liées à des produits commercialisés.
- Les frais de distribution regroupant les coûts de transport et de magasinage, notamment les frais de port des produits finis vers les centres de distribution ou les clients finaux.
- La charge liée à l'amortissement des instruments placés en dépôt ou loués chez les clients.
- Les coûts des Services Après-Vente, incluant les frais d'installation et d'entretien des instruments placés ou vendus, indépendamment de la refacturation distincte de ces services. Cette rubrique comprend notamment, les frais de personnel, les frais de déplacement et le coût des pièces détachées ainsi que le mouvement des provisions pour garantie constituées lors de la vente des instruments.

Les charges commerciales incluent le coût des départements Stratégie, Marketing, Ventes et Administration Commerciale. Elles comprennent aussi les primes et commissions sur ventes payées aux salariés des services commerciaux ou à des agents indépendants. Les dépenses de publicité et de promotion font partie de cette rubrique.

Les frais généraux comprennent le coût des fonctions de Direction Générale et de support (Ressources Humaines, Finance, Informatique, Achats) à l'exception de la part des coûts de ces départements imputée à chacune des autres fonctions utilisant directement leurs services. Les primes d'assurances sont aussi incluses sous cette rubrique.

Les frais de Recherche et Développement (hors frais de conception de logiciels) incluent les coûts internes et externes des études conduites en vue de la recherche et du développement de nouveaux produits ainsi que les dépenses liées aux Affaires Réglementaires, à la Propriété Industrielle, à la Veille Technologique et à l'Assurance Qualité de la Recherche et Développement. Les subventions reçues dans le cadre de programmes de recherche sont déduites des charges enregistrées sous cette rubrique.

Les redevances payées (fixes ou proportionnelles) sont incorporées au coût des ventes des produits concernés. En l'absence de produit commercialisé, ou commercialisable à court terme, elles constituent des frais de recherche et développement.

Les rémunérations variables (primes sur objectifs, commissions, intéressement et participation), ainsi que les rémunérations en actions sont comptabilisées parmi les frais de personnel des fonctions concernées.

Les écarts de change sont affectés aux lignes du compte de résultat où les opérations qui en sont à l'origine ont été enregistrées (pour l'essentiel, chiffre d'affaires, coût des ventes et frais financiers).

1.16.3 Autres produits et charges opérationnels non courants

Les autres produits et charges opérationnels non courants incluent les éléments « significatifs, inhabituels et non récurrents », présentés distinctement pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante. Ils comprennent essentiellement les produits nets de cession d'actif immobilisé (hors instruments), les coûts de restructuration et certaines dépréciations liées à des pertes de valeur (cf. note 1.8).

Les coûts de restructuration (comprenant notamment les indemnités de licenciement) correspondent aux charges constituées au moment de l'annonce officielle des fermetures de site ou des réductions d'activité engagées dans le cadre des activités ordinaires du Groupe, ainsi que des ajustements postérieurs pour tenir compte des coûts effectivement engagés.

1.16.4 Charges et produits financiers

Les charges et produits financiers sont présentés sur 2 lignes distinctes :

- Le « Coût de l'endettement financier net » inclut d'une part les intérêts, les commissions et les écarts de change sur la dette financière, et d'autre part les produits liés aux actifs constatés en disponibilités et équivalents de trésorerie.
- Les « Autres produits et charges financiers » comprennent notamment les produits financiers des créances d'instruments vendus en location-financement, l'impact des cessions et des dépréciations des titres non consolidés, les intérêts de retard facturés aux clients, les charges et produits d'actualisation, et la partie non efficace des couvertures de change sur transactions commerciales.

1.16.5 Impôts sur les résultats

La charge d'impôt correspond au montant total de l'impôt exigible et de l'impôt différé.

Les crédits d'impôt (hors crédits d'impôt recherche), sont présentés en diminution de la charge d'impôt.

1.17 COMPTABILISATION ET EVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers concernent les actifs financiers, les passifs financiers, et les instruments dérivés (swaps, opérations à terme...).

Les instruments financiers sont présentés dans plusieurs rubriques du bilan : immobilisations financières, autres actifs non courants, clients, autres créances et autres dettes (ex : variation de juste valeur des dérivés), dettes financières courantes et non courantes, fournisseurs, disponibilités et équivalents de trésorerie.

En application de la norme IAS 39 révisée « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation », les instruments financiers sont affectés à 5 catégories, qui ne correspondent pas à des rubriques identifiées du bilan. Le classement détermine les règles de comptabilisation à l'origine et d'évaluation à chaque clôture. Les catégories et les règles y afférentes sont présentées ci-après :

1.17.1 « Actifs détenus jusqu'à l'échéance »

Il s'agit exclusivement de titres à revenus fixes acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance. Le Groupe ne détient à ce jour aucun instrument financier qui réponde à cette définition.

1.17.2 « Actifs et passifs financiers en juste valeur par le résultat »

Cette rubrique comprend les actifs financiers détenus à des fins de transaction à court terme, et ceux rattachés à l'origine dans cette catégorie sur option, conformément aux règles définies par la norme.

Les actifs concernés sont :

- les titres de participation de sociétés cotées sur un marché actif (constatés au bilan en « immobilisations financières »), à l'exception de ceux qui ont été classés en « actifs disponibles à la vente » (cf. 1.17.4) ;
- les « disponibilités et équivalents de trésorerie », y compris les valeurs mobilières de placement (présentées au bilan sous cet intitulé).

Le Groupe ne détient actuellement pas de passifs financiers affectés à cette catégorie.

La comptabilisation à l'origine et l'évaluation à chaque clôture de ces éléments ainsi désignés sont réalisées à la juste valeur (hors coûts de transaction) qui correspond au cours de clôture pour les titres cotés et aux valeurs liquidatives pour les Valeurs Mobilières de Placement. Les variations de juste valeur sont constatées par le résultat.

1.17.3 « Prêts, créances et dettes »

Les actifs et passifs financiers ainsi désignés sont comptabilisés et évalués, selon le cas, « au coût » ou « au coût amorti ».

Les « actifs et passifs au coût » concernent principalement les dépôts versés, les créances clients et les fournisseurs. Ils sont comptabilisés à l'origine à leur juste valeur, qui correspond dans le Groupe, à leur valeur nominale. Ces actifs et passifs sont évalués à la clôture à leur valeur comptable initiale, après constatation éventuelle de dépréciations en cas de pertes de valeur. La valeur nette comptable à la clôture est une approximation raisonnable de la juste valeur.

Les « actifs et passifs au coût amorti » désignent principalement les dettes financières courantes et non courantes, les prêts, et les créances de location-financement présentées au bilan en « autres actifs non courants » ou en « clients ». Ces actifs et passifs sont comptabilisés à l'origine à la juste valeur, qui est, dans le Groupe, proche de la valeur nominale contractuelle. La valeur nette comptable à la clôture d'un exercice correspond au coût initial minoré des amortissements en capital, ajusté le cas échéant d'une provision pour dépréciation en cas de perte de valeur. La valeur nette comptable à la clôture est une approximation raisonnable de la juste valeur.

Les actifs et passifs financiers non affectés à l'une des catégories précédentes sont désignés en tant que « actifs disponibles à la vente ». Les éléments affectés à cette catégorie concernent essentiellement les titres de sociétés non consolidées non cotées, cotées sur un marché non actif, ou cotées sur un marché actif mais que le Groupe a l'intention de conserver durablement. Ces titres sont présentés au bilan en immobilisations financières.

1.17.4 « Actifs disponibles à la vente »

Les « actifs financiers disponibles à la vente » sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition, proche en pratique de leur coût d'acquisition. Les évaluations ultérieures sont comptabilisées comme suit :

- Lorsque la juste valeur à la clôture peut être déterminée de manière fiable, ses variations sont constatées directement en autres éléments du résultat global. Si ces variations conduisent à reconnaître une moins-value considérée comme durable, celle-ci passe en résultat pour la partie excédant les variations positives précédemment enregistrées en contrepartie des capitaux propres.
- Dans le cas contraire, les « actifs financiers disponibles à la vente » sont maintenus à leur coût d'acquisition sous réserve de la réalisation de tests de dépréciation. Une provision est constatée dès lors que leur valeur estimée à la clôture à partir de critères financiers adaptés à chaque société est inférieure à ce coût d'acquisition. Ces provisions pour dépréciation sont constatées en résultat ; elles ne peuvent être reprises que lors de la cession des titres.

1.17.5 « Instruments dérivés » de taux ou de change

Il s'agit, par exemple, de swaps, d'opérations à terme, d'options, etc. Les dérivés sont comptabilisés à l'origine à leur juste valeur. Ils sont évalués à chaque clôture à leur juste valeur, comptabilisés au bilan en créances et dettes hors exploitation. La juste valeur a été déterminée sur la base d'information communiquée par les établissements financiers à la date de clôture. La contrepartie de la juste valeur dépend du dérivé et de la relation de couverture :

- Les variations de juste valeur des dérivés non éligibles à la définition d'instruments de couverture sont constatées en résultat.
- Les variations de juste valeur des dérivés éligibles et intervenant dans une relation de couverture de juste valeur (ex : couverture de créances et dettes en devises) sont constatées en totalité en résultat, de manière symétrique par rapport à l'élément couvert.
- Les variations de juste valeur des dérivés éligibles et intervenant dans une relation de couverture de flux de trésorerie (ex : couverture de transactions commerciales futures en devises et couverture des investissements nets à l'étranger) sont constatées directement en autres éléments du résultat global pour la partie efficace, et en résultat, pour la partie non efficace (principalement valeur temps pour les opérations de change à terme). Les montants constatés en autres éléments du résultat global sont repris en résultat de manière symétrique, lors de la comptabilisation de l'élément couvert.

Ces règles sont appliquées sous réserve que la relation de couverture soit clairement définie et documentée à la date de mise en place de la couverture et que son efficacité soit démontrée.

Il n'a pas été effectué de reclassements d'actifs financiers en 2010 et 2009 entre les différentes catégories présentées ci-dessus.

Présentation des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur

Conformément à l'amendement d'IFRS 7, les instruments financiers sont présentés en 3 catégories (cf. note 27.6), selon une hiérarchie de méthodes de détermination de la juste valeur :

- Niveau 1 : juste valeur calculée à partir de cours/prix cotés sur un marché actif pour des actifs et passifs identiques ;
- Niveau 2 : juste valeur calculée à partir de techniques de valorisation s'appuyant sur des données observables tels que des prix d'actifs ou de passifs similaires ou des paramètres cotés sur un marché actif ;
- Niveau 3 : juste valeur calculée à partir de techniques de valorisation reposant pour tout ou partie sur des données non observables telles que des prix sur un marché inactif ou la valorisation sur la base de multiples pour les titres non cotés.

1.18 TRANSACTIONS REMUNEREES PAR DES PAIEMENTS EN ACTIONS ET ASSIMILES

Les transactions rémunérées en actions concernent :

- les plans d'attribution gratuite d'actions de bioMérieux S.A. décidés par les Assemblées générales mixtes du 12 juin 2008 et du 10 juin 2010 ;
- et le plan d'attribution d'options de souscription d'actions de bioTheragnostics décidé par l'Assemblée générale de cette société, du 24 septembre 2008.

Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », la juste valeur des avantages accordés dans ce cadre est constatée en charges sur la période d'acquisition des droits, par contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

Elle est basée sur la valeur des actions ou des options à leur date d'attribution, date à laquelle les bénéficiaires sont désignés par l'organe de direction. Elle est révisée à chaque clôture en fonction du nombre d'actions qui seront acquises.

A l'échéance de la période d'attribution, le montant total de l'avantage ainsi comptabilisé est maintenu en capitaux propres, que les actions soient effectivement attribuées ou non.

En application de la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », l'économie d'impôt correspondante constatée dans les comptes sociaux est rattachée dans les comptes consolidés à l'exercice au cours duquel la charge liée aux attributions d'actions est constatée.

1.19 RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action (résultat de base) est obtenu en divisant le résultat revenant aux actionnaires de l'entreprise consolidante par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période correspondante (déduction faite des actions d'autocontrôle, détenues à des fins de régularisation du cours de bourse).

En l'absence d'instrument dilutif émis par bioMérieux SA, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action.

1.20 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

Le tableau de flux de trésorerie est présenté pour l'essentiel selon la recommandation du Conseil National de la Comptabilité 2009.R.03 du 2 juillet 2009.

Il distingue :

- les flux liés à l'activité,
- les flux liés aux activités d'investissement,
- les flux liés aux opérations de financement.

Les flux liés aux activités d'investissement incluent le montant de la trésorerie nette des sociétés acquises ou cédées à la date de leur entrée ou de leur sortie du périmètre de consolidation, et tiennent compte des dettes sur immobilisations / créances sur cessions d'immobilisations.

La « capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts » correspond à la somme du résultat des sociétés intégrées, des dotations nettes aux amortissements et aux provisions (hors actif circulant), de la charge liée au paiement en actions, des écarts latents sur la variation de la juste valeur des instruments financiers, du résultat net sur opérations en capital, du coût de l'endettement financier net, de la charge d'impôt courant et différé et des éventuelles pertes de valeur.

La trésorerie nette correspond au net des positions débitrices et créditrices.

1.21 INFORMATION SECTORIELLE

Comme indiqué ci-dessus, et en application de la norme IFRS 8 « Segments opérationnels », le Groupe a retenu un seul secteur opérationnel : le segment du diagnostic *in vitro* comme secteur d'activité et un seul secteur géographique.

Conformément à la norme IFRS 8, une information sur le chiffre d'affaires et les actifs non courants par zone géographique est communiquée en note 25 en suivant des principes comptables identiques à ceux appliqués pour l'établissement des comptes consolidés.

1.22 ACTIONS PROPRES

La Société a conclu un accord de liquidité avec un prestataire d'investissement, destiné spécifiquement à la régulation de son cours de bourse. Dans ce contexte, elle est amenée à détenir de faibles

quantités de ses propres actions. En outre, elle procède à des achats d'actions en vue de couvrir les engagements qu'elle assume dans le cadre des plans d'attribution d'actions mentionnés en note 18.

Les actions propres détenues afin de réguler le cours de bourse ou pour être attribuées au titre des plans d'attribution d'actions sont portées en diminution des réserves consolidées ; corrélativement, les incidences de toutes les transactions correspondantes sont imputées directement sur les réserves consolidées (résultat de cession, dépréciation, etc.).

2. FAITS MARQUANTS ET EVOLUTIONS DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION DE L'EXERCICE

Meikang Biotech et Dima

Le 14 janvier 2010, bioMérieux Chine et bioMérieux Allemagne ont acquis respectivement 100% de Meikang Biotech, société spécialisée dans les tests rapides, ainsi que Dima Gesellschaft für Diagnostika, société sœur, distribuant les produits de Meikang Biotech principalement en Allemagne, pour un prix global de 15,1 millions d'euros.

Meikang Biotech et Dima Gesellschaft für Diagnostika emploient 264 personnes et ont réalisé un chiffre d'affaires global de 10,6 millions d'euros en 2009.

Les chiffres d'affaires réalisés par Meikang et Dima depuis l'acquisition s'élèvent respectivement à 4,7 millions d'euros (dont 3,1 millions d'euros réalisés avec Dima) et 9,1 millions d'euros (dont 0,5 million d'euros réalisé avec bioMérieux Allemagne), pour des résultats opérationnels de -0,2 million d'euros et 3,5 millions d'euros.

La juste valeur des actifs et passifs acquis s'élève à 10,1 millions d'euros. Dans ce contexte, l'écart d'acquisition résiduel à la date d'acquisition s'élève à 5 millions d'euros.

Zenka Biotechnology Co. Ltd

Le 25 février 2010, bioMérieux Chine a acquis 100% de Zenka Biotechnology Co. Ltd, société de production de PPM basée à Shanghai, pour un montant de 10,9 MCNY (1,2 million d'euros). Zenka a réalisé un chiffre d'affaires de 0,3 million d'euros en 2009. Depuis l'acquisition, son chiffre d'affaires s'élève à 0,2 million d'euros.

L'écart d'acquisition résiduel à la date d'acquisition s'élève à 1,1 million d'euros.

Créances publiques grecques

L'Etat grec a proposé, au travers d'une loi votée en août 2010, le règlement des créances publiques datant de 2007, 2008 et 2009 par la remise d'obligations d'état à taux zéro avec des échéances respectives de 1, 2 et 3 ans. bioMérieux a accepté cette proposition pour un ensemble de créances totalisant 9 M€. Elle poursuit le recouvrement des autres créances échues par la voie contentieuse.

Dans ce contexte, un complément de provision de 4,4 M€ a été comptabilisé en autres charges et produits opérationnels pour traduire la dégradation exceptionnelle de la solvabilité de l'Etat Grec à l'origine de la loi votée en août 2010.

Fermeture du site de Boxel

Conformément au planning prévu, toutes les activités du site ont été arrêtées le 31 décembre 2009, à l'exception d'une équipe de production qui a été conservée pendant les 9 premiers mois de 2010 pour couvrir les délais d'enregistrement des réactifs d'immunoessais en microplaques dans certains pays.

Les coûts supportés au titre de la fermeture du site de Boxel se sont élevés à 1,8 millions d'euros en 2010 et à 8,2 millions d'euros en 2009.

Partenariat avec Biocartis

bioMérieux et Biocartis ont conclu, début novembre 2010, la signature d'un accord stratégique pour le co-développement de tests dédiés au système de biologie moléculaire entièrement intégré de Biocartis. Les deux sociétés distribueront conjointement cette nouvelle plateforme de diagnostic à partir de 2012. L'accord confère à bioMérieux l'exclusivité mondiale du développement et de la commercialisation de tests microbiologiques sur cette plateforme. En outre, bioMérieux aura également accès à cette plateforme pour certains tests d'oncologie et de théranostic.

bioMérieux a versé un upfront de 5 M€ au titre de l'accès à la technologie et des milestones complémentaires, pouvant atteindre jusqu'à 15 M€, sont prévus. Par ailleurs, la société bénéficie d'une option portant sur le transfert de la production des réactifs moyennant un paiement de 1,5 M€.

Enfin, bioMérieux est concomitamment entré au capital de Biocartis à hauteur de 8,65% pour un montant de 9 M€ et s'est engagé à participer à hauteur de 6 M€ à son éventuelle introduction en bourse.

Partenariat avec Knome

bioMérieux et Knome ont conclu un accord de collaboration stratégique pour le développement d'une nouvelle génération de solutions de diagnostic in vitro, utilisant le séquençage. Selon les termes de cet accord, bioMérieux sera le licencié exclusif de Knome pour l'utilisation de sa plateforme propriétaire d'analyse du génome, sur le marché du diagnostic in vitro. En outre, Knome aura accès à la propriété intellectuelle de bioMérieux dans l'extraction de l'ADN et la préparation des échantillons.

bioMérieux a pris une participation, d'un montant de 5 millions de dollars, dans le capital de Knome, représentant 7,76% du capital.

3. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

VALEURS BRUTES <i>En millions d'euros</i>	Brevets Technologies	Logiciels	Autres	Total
Total au 31 décembre 2008	98,8	36,9	10,6	146,3
Ecart de conversion		-0,1		-0,1
Acquisitions/Augmentations	1,8	0,7	27,1	29,6
Variation de périmètre	1,4			1,4
Cessions/Diminutions		-0,3	-8,8	-9,1
Reclassements	-1,3	0,4	0,6	-0,3
Total au 31 décembre 2009	100,7	37,6	29,5	167,8
Ecart de conversion	7,4	1,3	1,0	9,7
Acquisitions/Augmentations	11,1	4,8	14,8	30,7
Variation de périmètre	0,2	0,0	2,9	3,1
Cessions/Diminutions	-0,3	-1,5	0,1	-1,7
Reclassements	-0,7	16,2	-15,0	0,5
Total au 31 décembre 2010	118,4	58,4	33,3	210,1

AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR <i>En million d'euros</i>	Brevets Technologies	Logiciels	Autres	Total
Total au 31 décembre 2008	34,4	31,0	2,8	68,2
Ecart de conversion	-0,3	-0,1		-0,4
Dotations	4,9	3,3	0,1	8,3
Reprises / Cessions		-0,3		-0,3
Reclassements	-0,6	-0,1	-0,3	-1,0
Total au 31 décembre 2009 (a)	38,4	33,8	2,6	74,8
Ecart de conversion	1,8	0,9	0,0	2,7
Dotations	6,4	4,7	0,1	11,2
Reprises / Cessions	-0,3	-0,5	0,1	-0,7
Reclassements	-0,7	0,0	0,1	-0,6
Total au 31 décembre 2010 (b)	45,6	38,9	2,9	87,4

VALEURS NETTES <i>En million d'euros</i>	Brevets Technologies	Logiciels	Autres	Total
Total au 31 décembre 2008	64,4	5,9	7,8	78,1
Total au 31 décembre 2009	62,3	3,8	26,9	93,0
Total au 31 décembre 2010	72,8 (c)	19,5	30,4	122,7

(a) Dont perte de valeur : 2,9 millions d'euros

(b) Dont perte de valeur : 4,1 millions d'euros

(c) Dont bioTheranostics (35 millions d'euros), BTF (10,2 millions d'euros) et Bacterial Barcodes Inc (6,6 millions d'euros)

4. ECARTS D'ACQUISITION

COMPOSITION <i>En millions d'euros</i>	Valeur brute	Valeur brute	Niveau de test
	31/12/2010	31/12/2009	
AB bioMérieux (Suède)	68,9	60,2	Regroupement de gammes
Organon Teknika	50,6	48,8	Regroupement de gammes
bioTheragnostics (Etats-Unis)	16,4	15,3	Entité
PML (Etats-Unis)	12,2	11,3	Regroupement de gammes
Bacterial Barcodes (Etats-Unis)	8,3	7,7	Regroupement de gammes
BTF (Australie)	6,7	5,5	Regroupement de gammes
Biotrol	4,8	4,8	Regroupement de gammes
Dima	3,5		Regroupement de gammes
bioMérieux Inc (Vitek)	2,6	2,4	Regroupement de gammes
bioMérieux Afrique du Sud	2,2	1,9	Entité
MDI (Etats-Unis)	1,9	1,8	Regroupement de gammes
Micro Diagnostics (Australie)	1,9	1,6	Entité
bioMérieux Pologne	1,8	1,7	Entité
bioMérieux Espagne	1,8	1,7	Regroupement de gammes
bioMérieux Grèce	1,7	1,7	Entité
Meikang	1,6		Regroupement de gammes
Zenka	1,3		Regroupement de gammes
bioMérieux Brésil	0,5	0,5	Entité
Total (a)	188,7	166,9	

(a) Les tests de dépréciation n'ont conduit à aucune perte de valeur sur les exercices présentés

VARIATIONS <i>En millions d'euros</i>	Valeur brute
31 décembre 2008 (a)	168,0
Ecart de conversion	3,4
Variation de périmètre (b)	-4,5
31 décembre 2009 (a)	166,9
Ecart de conversion	15,7
Variation de périmètre (c)	6,1
31 décembre 2010 (a)	188,7

(a) Les tests de dépréciation n'ont conduit à aucune provision sur les exercices présentés

(b) Ajustement de la juste valeur des actifs et passifs acquis de PML Microbiologicals (-1,7 million d'euros) et bioTheragnostics (-4,5 millions d'euros), et paiement d'un complément de prix pour BTF (1,7 million d'euros)

(c) Ecart d'acquisition respectifs sur les sociétés Dima (3,5 millions d'euros), Meikang (1,5 million d'euros) et Zenka (1,1 million d'euros)

La mise en œuvre des tests de sensibilité décrits en note 1.8 « Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé » n'a pas conduit à identifier de scénarii probables, susceptibles de conduire à une valeur recouvrable inférieure à la valeur nette comptable des UGT.

Les acquisitions réalisées en 2010 ont porté sur 100% du capital des sociétés acquises.

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AUTRES CREANCES DE LOCATION-FINANCEMENT

5.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES – DETAIL

VALEURS BRUTES <i>En millions d'euros</i>	Terrains	Construc- tions	Matériels et outillages	Instruments immobilisés	Autres immo- bilisations	Immobilisa- tions en cours	Avances et acomptes	Total
Total au 31 décembre 2008	25,4	242,4	191,1	285,8	67,7	17,4	4,4	834,2
Ecart de conversion	-0,1		-1,0	5,6	0,6	-0,6		4,5
Acquisitions / Augmentations	0,8	18,5	14,1	38,2	4,7	20,0	3,6	99,9
Cessions / Diminutions	-1,6	-3,2	-4,7	-21,6	-1,4			-32,5
Reclassements	-4,3	-22,2	8,6	0,3	0,9	-13,2	-3,4	-33,3
Total au 31 décembre 2009	20,2	235,5	208,1	308,3	72,5	23,6	4,6	872,8
Ecart de conversion	0,5	4,7	4,9	15,9	3,3	1,7		31,0
Variations de périmètre (a)		2,7	1,0		0,1			3,8
Acquisitions / Augmentations	0,2	7,0	10,7	36,0	3,9	27,4	5,9	91,1
Cessions / Diminutions		-8,3	-12,1	-33,4	-5,3			-59,1
Reclassements	0,7	14,5	2,0	12,3 (b)	3,4	-19,6	-2,3	11,0
Total au 31 décembre 2010	21,6	256,1	214,6	339,1	77,9	33,1	8,2	950,6

AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR <i>En millions d'euros</i>	Terrains	Construc- tions	Matériels et outillages	Instruments immobilisés	Autres immo- bilisations	Immobilisa- tions en cours	Avances et acomptes	Total
Total au 31 décembre 2008	0,2	125,2	138,6	220,4	49,6			534,0
Ecart de conversion		-0,4	-0,6	3,2	0,3			2,5
Dotations (c)	0,1	12,6	15,3	31,9	5,6			65,5
Cessions / Diminutions		-2,0	-4,8	-14,9	-1,2			-22,9
Reclassements	0,1	-19,1			-0,1			-19,1
Total au 31 décembre 2009	0,4	116,3	148,5	240,6	54,2			560,0
Ecart de conversion		2,1	3,2	11,7	2,3			19,3
Dotations (c)	0,1	13,9	17,1	33,1	6,3			70,5
Cessions / Diminutions		-8,6	-11,2	-27,1	-4,9			-51,8
Reclassements	0,2	1,5	-2,4	12,4	0,8			12,5
Total au 31 décembre 2010	0,7	125,2	155,2	270,7	58,7			610,5

VALEURS NETTES <i>En millions d'euros</i>	Terrains	Construc- tions	Matériels et outillages	Instruments immobilisés	Autres immo- bilisations	Immobilisa- tions en cours	Avances et acomptes	Total (f)
Total au 31 décembre 2008	25,2	117,2	52,5	65,4	18,1	17,4	4,4	300,2
Total au 31 décembre 2009	19,8	119,2	59,6	67,7	18,3	23,6	4,6	312,8
Total au 31 décembre 2010	20,9	130,9 (d)	59,4	68,4 (e)	19,2	33,1	8,2	340,1

(a) Acquisition des sociétés Meikang (3,2 millions d'euros), Zenka (0,4 million d'euros) et Dima (0,1 million d'euros)

(b) Dont reclassement de présentation du bilan d'ouverture sans incidence sur la VNC (11,8 millions d'euros)

(c) Le total des pertes de valeurs cumulées s'élève à 0,5 million d'euros au 31 décembre 2009 et 1,1 million d'euros au 31 décembre 2010

(d) Dont bioMérieux SA (82 millions d'euros), bioMérieux Inc (25,5 millions d'euros), bioMérieux Italie (7,7 millions d'euros) et bioMérieux Espagne (3,1 millions d'euros)

(e) Les instruments sont, pour la plus grande partie, installés chez des tiers

(f) Le détail des immobilisations corporelles acquises en location-financement est donné dans la note 5.3

5.2 ACTIFS DESTINES A ETRE CEDES

VALEURS BRUTES <i>En millions d'euros</i>	Site de Boxtel	Site de Toronto	Total
Total au 31 décembre 2009	31,3	1,2	32,5
Ecart de conversion		0,1	0,1
Cessions		-1,3	-1,3
Total au 31 décembre 2010	31,3	0,0	31,3

AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR <i>En millions d'euros</i>	Site de Boxtel	Site de Toronto	Total
Total au 31 décembre 2009	18,9	0,1	19,0
Ecart de conversion		0,0	0,0
Cessions		-0,1	-0,1
Dotations (a)	0,4		0,4
Total au 31 décembre 2010	19,3	0,0	19,3

VALEURS NETTES <i>En millions d'euros</i>	Site de Boxtel	Site de Toronto	Total
Total au 31 décembre 2009	12,4	1,1	13,5
Total au 31 décembre 2010	12,0	0,0	12,0

(a) Perte de valeur

Aucune dépréciation n'a été constatée ni en 2009, ni en 2010 sur ces actifs.

Les discussions en vue de la cession du site de Boxtel sont toujours en cours.

5.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ACQUISES EN LOCATION-FINANCEMENT

Lorsque le Groupe est locataire d'un bien selon un contrat de location-financement présentant les caractéristiques d'une acquisition, le bien est immobilisé selon les principes définis dans la note 1.7 « Immobilisations corporelles ».

Au cours de l'exercice 2010, BioMérieux SA a levé l'option de rachat du centre international de distribution (CID) dont la valeur nette s'établit à 4,1 millions d'euros au 31 décembre 2010.

La dotation aux amortissements de ces actifs s'est élevée à 0,8 million d'euros en 2010 et 0,7 million d'euros en 2009.

La dette financière correspondante, comprise dans les dettes financières au passif du bilan, s'élève à 3,9 millions d'euros au 31 décembre 2010 et 10,3 millions d'euros au 31 décembre 2009 (cf. note 15.5).

BIENS PRIS EN LOCATION-FINANCEMENT COMPTABILISES DANS LES IMMOBILISATIONS						
<i>En millions d'euros</i>		Terrains	Constructions	Matériels & Outillages	Autres	Total
31/12/2009	Valeurs brutes	0,8	15,6	1,0	1,7	19,1
	Amortissements	0,0	-7,7	-1,0	-1,4	-10,1
	Valeurs nettes	0,8	7,9	0,0	0,3	9,0
31/12/2010	Valeurs brutes	0,0	4,7	1,0	1,7	7,4
	Amortissements	0,0	-0,2	-1,0	-1,7	-2,9
	Valeurs nettes	0,0	4,5	0,0	0,0	4,5

5.4 CREANCES DE LOCATION-FINANCEMENT

Certaines ventes d'instruments sont réalisées par des contrats de location-financement (cf. note 1.7). La durée habituelle des contrats est de 5 ans et les taux d'intérêt appliqués sont voisins de 10%.

Les créances de location-financement totalisent 41,3 millions d'euros au 31 décembre 2010.

Composition <i>(en millions d'euros)</i>	A moins d'un an (a)	Entre un an et 5 ans (b)	A plus de 5 ans (b)	TOTAL
Valeur brute des créances de location financement	17,4	32,3	0,1	49,8
Intérêts à recevoir	-3,9	-4,5	0,0	-8,4
Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir	13,5	27,8	0,1	41,4
Provision pour dépréciation	-0,1			-0,1
Valeur nette actualisée des paiements minimaux à recevoir	13,4	27,8	0,1	41,3

(a) Classés en créances clients (cf. note 8)

(b) Classés en autres actifs non courants

Le montant des créances échues non provisionnées n'est pas significatif.

6. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2010	31/12/2009
Prêts et créances	8,7 (a)	5,4
Titres relevant de la catégorie "titres disponibles à la vente"	17,7	4,9
Titres comptabilisés selon "l'option à la juste valeur par le résultat"	0,2	0,2
TOTAL	26,6	10,5

(a) Dont placement destiné à couvrir les engagements de retraite en Allemagne : 3 millions d'euros
Créances grecques reclassées en obligations d'Etat : 1,4 million d'euros

VARIATIONS <i>En millions d'euros</i>	Valeur brute	Provisions et variations de la juste valeur	Valeur nette
31 décembre 2008	25,6	9,0	16,6
Ecarts de conversion	0,0	-0,1	0,0
Acquisitions / Augmentations	0,4	3,5 (a)	-3,1
Cessions / Diminutions	-5,7	-0,9 (a)	-4,8
Reclassements	1,8 (b)	0,0	1,8
31 décembre 2009	22,1	11,5	10,5
Ecarts de conversion	0,5	0,1	0,4
Acquisitions / Augmentations	15,4 (c)	0,1	15,3
Cessions / Diminutions	-2,1	-0,9	-1,2
Reclassements	1,6 (d)		1,6
31 décembre 2010	37,5	10,8	26,6

- (a) Les variations de juste valeur (-2,6 millions d'euros) ont été constatées en totalité en résultat
- (b) Conformément à la norme IAS 28 « Participations dans les entreprises associées », la valeur consolidée de la participation mise en équivalence dans Relia a été reclassée en actifs disponibles à la vente, suite à la perte de l'influence notable du Groupe du fait d'une dilution de la participation sans cession
- (c) Dont prises de participation minoritaires dans Biocartis (9 millions d'euros) et Knome (3,7 millions d'euros) par bioMérieux SA
- (d) Dont reclassement des créances publiques grecques en obligations d'Etat (1,4 million d'euros)

<i>En millions d'euros</i>	% de détention	Valeur nette comptable	Capitaux propres	
			Hors résultat	Résultat
Titres relevant de la catégorie "titres disponibles à la vente"				
Biocartis	8,7%	9,0	5,1 (a)	-2,6 (a)
Knome	7,8%	3,7	4,0 (b)	-1,0 (b)
Advandx	5,0%	2,2	0,7 (c)	-2,6 (c)
Avesthagen	3,6%	1,4	13,5 (d)	-0,6 (d)
Labtech	9,8%	1,3	9,1 (e)	1,0 (e)
InoDiag	1,1%		-0,4 (a)	-0,7 (a)
Europroteome	8,8%		En liquidation	
ReLia	13,5%		1,4 (a)	-2,0 (a)
Autres		0,2		
		<u>17,7</u>		
Titres comptabilisés selon l'option à la juste valeur par le résultat				
Dynavax Technologies	0,1%	0,2	25,7 (a)	-22,0 (a)
Oscient Pharma	0,2%		En Chapitre 11	
		<u>0,2</u>		

- (a) Dernière information disponible : exercice fiscal clos le 31 décembre 2009
- (b) Dernière information disponible : comptes publiés au 30 septembre 2009
- (c) Dernière information disponible : exercice fiscal clos le 31 décembre 2010
- (d) Dernière information disponible : exercice fiscal clos le 31 mars 2010
- (e) Dernière information disponible : exercice fiscal clos le 30 juin 2010

7. STOCKS ET EN-COURS

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2010	31/12/2009
Matières premières	63,5	53,4
En-cours de production	36,9	43,9
Produits finis et marchandises	103,4	83,2
Total valeur brute	203,8 (a)	180,5
Provisions pour dépréciation		
Matières premières	-8,8	-8,5
En-cours de production	-3,1	-2,2
Produits finis et marchandises	-12,5	-11,2
Total provisions	-24,3	-21,9
Matières premières	54,8	44,9
En-cours de production	33,8	41,7
Produits finis et marchandises	90,9	72,0
Valeur nette	179,5 (b)	158,6

(a) Dont valeur brute des stocks liés à l'instrumentation : 33%

(b) Il n'y a pas de stock donné en nantissement au 31 décembre 2010

8. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2010	31/12/2009
Créances clients (a)	420,4	358,8
Provisions pour dépréciation (b)	-17,4	-12,2
Valeur nette (c)	403,0	346,6

(a) 40 % des créances clients du Groupe concernent des factures dues par des administrations publiques et dont la date de règlement peut excéder l'échéance théorique.

(b) Les dépréciations sont constatées au cas par cas en fonction de différents critères : litiges, retards de règlements, etc.

Les créances nettes échues relatives à des sociétés privées représentent 18% de l'encours clients en 2009 et 2010. Les dates d'échéances sont pour l'essentiel inférieures à 6 mois.

(c) Y compris la part court terme des créances de location-financement (cf. note 5.4)

Les comptes clients incluent des créances vis à vis des organismes publics grecs, dont les retards de paiement sont significatifs. Les créances du Groupe sur les hôpitaux grecs totalisent 27,1 millions d'euros. Elles sont provisionnées à hauteur de 6,8 millions d'euros, après dotation d'une provision exceptionnelle de 4,4 millions d'euros suite à la loi votée par le parlement grec le 27 juillet 2010, qui prévoit le règlement des arriérés par obligation d'Etat à 1, 2 et 3 ans sans intérêts.

9. AUTRES CREANCES

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2010	31/12/2009
Avances et acomptes	2,8	2,8
Charges constatées d'avance	6,2	8,5
Autres créances d'exploitation	39,1	34,6
Provisions pour dépréciation	-0,1	
Valeur nette créances d'exploitation	48,0 (a)	45,9
Créance d'impôt exigible	2,9	10,6
Créances hors exploitation	0,8 (b)	2,4
Provisions pour dépréciation		
Valeur nette créances hors exploitation	0,8	2,4

(a) les créances d'exploitation sont essentiellement à moins d'un an

(b) Juste valeur des instruments dérivés : aucune en 2010 contre 0,1 million d'euros en 2009

Les autres créances d'exploitation comprennent les crédits d'impôt recherche dont la présentation a été modifiée, telle qu'indiquée à la note 1 relative aux principes comptables.

Les autres créances échues et non dépréciées ne sont pas significatives.

10. DISPONIBILITES ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Les disponibilités et équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie disponible et les placements à court terme ci-dessous, répondant à la définition donnée à la note 1.11 :

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2010	31/12/2009
Disponibilités	35,6	32,8
Placements de trésorerie (a)	35,8	14,2
DISPONIBILITES ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	71,4	47,0

Les principaux placements de trésorerie sont les suivants :

	2010	2009
Libellé	SICAV CA AM 3 mois	SICAV CA AM 3 mois
Montant	0,8 million d'euros	1,6 million d'euros
Classification	Monétaire Euro	Monétaire Euro
Code Isin	FR0000296881	FR0000296881
Libellé	SICAV AM TRESO Eonia	SICAV CA AM Eonia
Montant	17,0 millions d'euros	12,6 millions d'euros
Classification	Monétaire Euro	Monétaire Euro
Code Isin	FR0007435920	FR0007435920

Une analyse de la composition du portefeuille de chaque SICAV « Monétaire euro » et de leur performance historique est réalisée régulièrement, afin de s'assurer que leur classement en « trésorerie et équivalents de trésorerie » est conforme aux critères de classification de la norme IAS 7.

La valeur comptable des placements de trésorerie est identique à leur valeur de marché. Les variations de juste valeur à la date de clôture ne sont pas significatives, les plus values ayant été extériorisées au 31 décembre 2010.

11. CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2010, le capital social, d'un montant de 12 029 370 euros, est composé de 39 453 740 actions, dont 26 132 445 portent un droit de vote double. La référence à la valeur nominale de l'action a été supprimée par décision de l'Assemblée générale du 19 mars 2001. Il n'existe aucun droit ou titre à caractère dilutif en cours de validité au 31 décembre 2010.

Il n'y a eu aucun mouvement sur le nombre d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Au 31 décembre 2010, la société mère détient 12 200 actions d'autocontrôle dans le cadre du contrat d'animation de son titre délégué à un prestataire externe (cf. note 1.22), et 19 000 actions d'autocontrôle destinées à l'attribution gratuite d'actions autorisée par les Assemblées générales du 12 juin 2008 et du 10 juin 2010 (cf. note 18). Au cours de l'exercice, elle a acheté 44 482 actions propres, en a cédé 33 182 dans le cadre de son contrat d'animation de cours et en a définitivement attribué 25 000.

La Société n'est soumise à aucune obligation spécifique d'ordre réglementaire ou contractuel en matière de capital social.

Le Groupe n'a pas de politique spécifique en matière de capital. L'arbitrage entre financement externe et augmentation de capital est réalisé au cas par cas en fonction des opérations envisagées. Les capitaux propres utilisés par le Groupe dans sa gestion interne correspondent aux capitaux propres consolidés.

12. MOUVEMENTS DE LA RESERVE DE CONVERSION

<i>En millions d'euros</i>	Dollar (a)	Amérique latine	Europe (b)	Autres	TOTAL
RESERVE DE CONVERSION AU 31 DECEMBRE 2008	-23,6	-3,0	-15,8	-3,8	-46,2
Impact de la conversion					
- des situations nettes d'ouverture et des distributions de dividendes aux cours de clôture	-9,8	4,0	5,7	4,5	4,4
- des comptes de résultat aux cours moyens	-3,1	-0,1	-0,1	0,3	-3,0
Variation de périmètre	1,0				1,0
Total des mouvements de conversion	-11,9	3,9	5,6	4,8	2,4
RESERVE DE CONVERSION AU 31 DECEMBRE 2009	-35,5	0,9	-10,2	1,0	-43,8
Impact de la conversion					
- des situations nettes d'ouverture et des distributions de dividendes aux cours de clôture	22,5	3,8	10,0	6,4	42,7
- des comptes de résultat aux cours moyens	-0,5		2,2	0,5	2,2
Variation de périmètre		0,1			0,1
Total des mouvements de conversion	22,0	3,8	12,2	6,9	44,9
RESERVE DE CONVERSION AU 31 DECEMBRE 2010	-13,5	4,7	2,0	7,9	1,1 (c)

(a) Dollar et monnaies associées : comprend Etats-Unis et Chine

(b) Y compris Moyen-Orient et Afrique

(c) Dont réserve de conversion – part du Groupe 1,6 million d'euros

13. PROVISIONS – ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

13.1 TABLEAU RECAPITULATIF DES PROVISIONS COURANTES ET NON COURANTES

<i>En millions d'euros</i>	Indemnités de retraite et autres avantages	Garanties données (a)	Restructurations	Autres R&C	Total
31 décembre 2008	30,1	3,6	28,8 (f)	10,3 (b)	72,8 (c)
Dotations	11,7	3,6	3,4	7,0	25,7
Reprises avec objet	-9,8	-4,0	-28,7	-3,2	-45,7
Reprises sans objet			-1,0		-1,0
Dotations nettes	1,9	-0,4	-26,3	3,8	-21,0 (d)
Ecart de conversion	-0,1				-0,1
31 décembre 2009	31,9	3,2	2,5 (f)	14,1 (b)	51,7 (c)
Dotations	11,5	3,8	3,1	3,5	21,9
Reprises avec objet	-10,9	-3,7	-2,5	-5,2	-22,3
Reprises sans objet				-3,7	-3,7
Dotations nettes	0,6	0,1	0,6	-5,4	-4,1 (e)
Variations de périmètre				0,1	0,1
Reclassements	-3,4 (g)			-0,6	-4,0
Ecart de conversion	1,1	0,2	0,1	0,9	2,3
31 décembre 2010	30,2	3,5	3,2 (f)	9,1 (b)	46,0 (c)

(a) Estimation des coûts afférents à la garantie contractuelle des instruments vendus sur la période résiduelle de l'engagement

(b) Dont provisions pour litiges : 5 millions d'euros au 31 décembre 2010, 6,5 millions d'euros au 31 décembre 2009 et 4,2 millions d'euros au 31 décembre 2008 ; par souci de confidentialité, la répartition par litige n'est pas communiquée

(c) Dont provisions courantes : 14,5 millions d'euros au 31 décembre 2010, 16 millions d'euros au 31 décembre 2009 et 38,4 millions d'euros au 31 décembre 2008

(d) Dont dotation nette affectant le résultat opérationnel courant (5,3 millions d'euros), dotation nette en résultat financier (1,1 million d'euros) et reprise nette en autres produits et charges opérationnels non courants (-27,4 millions d'euros)

(e) Dont reprise nette affectant le résultat opérationnel courant (-2,5 millions d'euros) et reprise nette en autres produits et charges opérationnels non courants (-1,6 million d'euros)

(f) Dont provision liée à la fermeture du site de Boxtel : 0,1 million d'euros au 31 décembre 2010, 0,5 million d'euros au 31 décembre 2009 et 27,3 millions d'euros au 31 décembre 2008

Dont provision liée à la fermeture du site de Portland : 3,1 millions d'euros en 2010

(g) Reclassement en dettes des versements programmés chez bioMérieux Inc

13.2 ENGAGEMENT DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES A LONG TERME

13.2.1 Engagement de retraite : régimes à prestations définies

13.2.1.1 Réconciliation de l'engagement net avec la provision inscrite au bilan

PROVISION POUR RETRAITE		Au 31 décembre 2010			Provision
<i>En millions d'euros</i>		Valeur actualisée des engagements	Juste valeur des fonds (a)	Ecart actuariels non constatés (b)	
Société	Nature de l'engagement				
France	Indemnités conventionnelles de fin de carrière	18,7	11,5	1,3	5,9
USA	Engagements de retraite	96,5	62,5	28,1	5,9
Pays-Bas	Engagements de retraite et de pré-retraite				0,0
Allemagne	Engagements de retraite	6,4	1,7	1,4	3,3 (c)
Japon	Indemnité de départ	0,6			0,6
		<u>122,2</u>	<u>75,7</u>	<u>30,8</u>	<u>15,7</u>

PROVISION POUR RETRAITE		Au 31 décembre 2009			Provision
<i>En millions d'euros</i>		Valeur actualisée des engagements	Juste valeur des fonds (a)	Ecart actuariels non constatés (b)	
Société	Nature de l'engagement				
France	Indemnités conventionnelles de fin de carrière	16,7	10,9	0,8	5,0
USA	Engagements de retraite	72,5	45,8	19,4	7,3
Pays-Bas	Engagements de retraite et de pré-retraite	1,5			1,5
Allemagne	Engagements de retraite	6,0	1,6	1,2	3,2 (c)
Japon	Indemnité de départ	0,5			0,5
		<u>97,2</u>	<u>58,3</u>	<u>21,4</u>	<u>17,5</u>

(a) Fonds ou versement programmé

(b) Il n'existe pas de coûts de services passés non constatés

(c) Ce montant est couvert par des placements financiers non définitivement affectés figurant en immobilisations financières (cf. note 6)

13.2.1.2 Evolution de l'engagement net sur l'exercice

Les principaux engagements de retraite connaissent l'évolution suivante en 2010 :

<i>En millions d'euros</i>	Etats-Unis	France	Allemagne	Japon	Total
Valeur actuelle des prestations pour services rendus					
A l'ouverture de l'exercice	72,5	16,7	6,0	0,5	95,7
Droits supplémentaires acquis	5,8	0,9	0,1	0,1	6,9
Coût financier	4,7	0,7	0,2		5,6
Prestations servies sur l'exercice	-1,1	-0,1	-0,3	-0,1	-1,6
Coût des services passés					
Ecart de conversion	5,5			0,1	5,6
Ecart actuariel	9,1	0,5	0,4		10,0
Valeur à la clôture de l'exercice	96,5	18,7	6,4	0,6	122,2
Couverture des engagements					
A l'ouverture de l'exercice	45,8	10,9	1,6	0,0	58,3
Dotations employeurs	10,5				10,5
Rendement attendu des fonds	3,8	0,6	0,1		4,5
Prestations servies sur l'exercice	-1,1		-0,1		-1,2
Ecart de conversion	3,3				3,3
Ecart actuariel	0,2		0,1		0,3
Valeur à la clôture de l'exercice	62,5	11,5	1,7	0,0	75,7
Dont versements programmés sur 2010	6,7				6,7
Eléments différés					
A l'ouverture de l'exercice	19,4	0,8	1,2		21,4
Passage en charges en 2010	-1,7				-1,7
Nouveaux éléments différés en 2010	8,9	0,5	0,3		9,7 (a)
Ecart de conversion	1,5				1,5
Valeur à la clôture de l'exercice	28,1	1,3	1,5	0,0	30,9

(a) Dont écart actuariel d'expérience 3,8 millions d'euros

Au 31 décembre 2010, une hausse de 1% du taux d'actualisation aurait un impact favorable de 15,1% sur les engagements (soit 18 millions d'euros). Ces modifications de taux seraient différées en tant qu'écarts actuariels, et n'affecteraient pas immédiatement le résultat.

13.2.1.3 Charge nette sur l'exercice

<i>En millions d'euros</i>	2010	2009
Droits acquis par les salariés pendant l'exercice	6,8	6,6
Coût financier	5,6	4,8
Rendement attendu des fonds	-4,5	-3,3
Fermeture et modifications de régime	0,0	0,2
Autres	1,7	1,3
Total	9,6	9,6

13.2.1.4 Information sur les actifs financiers

L'allocation des fonds a été la suivante :

<i>En M€</i>	31/12/2010			
	Actions	Obligations	Autres	TOTAL
France	1,0	9,5	1,0	11,5
USA	33,5	22,3	6,7 (a)	62,5
Allemagne			1,7	1,7
<i>En M€</i>	31/12/2009			
	Actions	Obligations	Autres	TOTAL
France	0,9	9,1	0,9	10,9
USA	26,0	16,7	3,1 (a)	45,8
Allemagne			1,6	1,6

(a) versement programmé

Les rendements réels des fonds ont été de :

	Rendement 2010	Rendement 2009
France	5,2%	4,0%
USA	8,3%	22,1%
Pays-Bas		
Allemagne	11,6%	2,9%

13.2.1.5 Autres informations

Le tableau ci-dessous présente l'analyse comparative sur cinq ans de certaines données :

<i>En millions d'euros</i>	2010	2009	2008	2007	2006
Valeur actuelle des engagements	122,1	97,2	81,9	76,1	116,8
Juste valeur des actifs gérés par les fonds	75,7	58,3	47,3	52,2	85,1
Poids des écarts actuariels de la période liés aux engagements (en %)	8,2%	10,4%	-1,5%	-1,2%	-6,8%
Poids des écarts actuariels de la période liés aux actifs (en %)	0,4%	8,1%	-28,5%	-5,9%	0,4%

13.2.2 Autres avantages à long terme

AUTRES AVANTAGES A LONG TERME		Au 31 décembre 2010			
<i>En millions d'euros</i>		Valeur actualisée des engagements	Juste valeur des fonds (a)	Ecarts actuariels non constatés (b)	Provision
Société	Nature de l'engagement				
France	Primes médailles du travail	7,2			7,2
Autres					
France	Autres engagements	0,1			0,1
USA	Couverture des frais médicaux des salariés retraités	1,8		-0,4	2,2
		1,9			2,3
Autres pays					
Autres	Engagements de retraite et autres avantages				5,1
TOTAL DE LA PROVISION POUR AUTRES AVANTAGES					14,6

La variation de +1% du taux d'évolution des coûts médicaux sur la valeur des engagements du plan de couverture maladie aux Etats-Unis et des éléments de compte de résultat correspondants n'est pas significative au 31 décembre 2010.

AUTRES AVANTAGES A LONG TERME		Au 31 décembre 2009			
<i>En millions d'euros</i>		Valeur actualisée des engagements	Juste valeur des fonds	Ecarts actuariels non constatés	Provision
Société	Nature de l'engagement				
France	Primes médailles du travail	7,1			7,1
Pays Bas	Primes médailles du travail	0,1			0,1
					7,2
Autres					
France	Autres engagements	0,6		-0,4	1,0
USA	Couverture des frais médicaux des salariés retraités	1,8		-0,2	2,0
					3,0
Autres pays					
Autres	Engagements de retraite et autres avantages				4,2
TOTAL DE LA PROVISION POUR AUTRES AVANTAGES					14,4

13.3 AUTRES PROVISIONS

13.3.1 Provisions pour litiges

La Société est partie à un certain nombre de litiges qui relèvent du cours normal de son activité et dont le plus important est résumé ci-après. Elle ne pense pas que ces litiges auront une influence significativement défavorable sur la continuité de son exploitation. Les risques identifiés font l'objet de provisions dès lors qu'ils peuvent être évalués avec une précision suffisante. La provision pour litiges couvrant l'ensemble des contentieux dans lesquels la Société est impliquée, s'élève à 5 millions d'euros au 31 décembre 2010.

Litige D.B.V.

Ce litige oppose le Groupe aux sociétés DBV et International Microbio au sujet d'un brevet de DBV portant sur le diagnostic des mycoplasmes.

Dans la continuité des décisions favorables rendues en 2007, la Cour de Cassation a rejeté, le 3 juin 2008, la recevabilité du pourvoi engagé par les sociétés demanderesse contre l'arrêt de la Cour d'Appel de Paris du 14 juin 2007 favorable à bioMérieux. Cette décision a clos définitivement la partie française de ce litige au bénéfice de bioMérieux.

Au cours du 2^{ème} trimestre 2010, la société DBV a retiré son recours devant la Cour Suprême espagnole. Ainsi, le litige opposant bioMérieux aux sociétés DBV et International Microbio ne se poursuit plus qu'en Italie.

13.3.2 Provisions pour restructurations

13.3.2.1 Mouvement des provisions pour restructurations

Dans le cadre de la restructuration de l'activité de milieux de culture aux États-Unis et au Canada, le site de Portland (Oregon, États-Unis) sera fermé au cours du second semestre 2011. Le compte de résultat de l'exercice 2010 enregistre une dotation de 3,1 millions d'euros relative à fermeture de ce site et à la restructuration de cette activité, incluant notamment des indemnités de licenciement et des indemnités commerciales. De la même manière, une provision pour dépréciation des équipements et agencements non transférables a été constatée pour un montant de 0,8 million d'euros.

13.3.2.2 Solde des provisions pour restructuration

Au 31 décembre 2010, les provisions pour restructuration s'élèvent à 3,2 millions d'euros et concernent principalement le site de Portland (3,1 millions d'euros).

13.4 ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

Actif éventuel

Aucun actif éventuel significatif n'a été identifié au 31 décembre 2010.

Passif éventuel

La Société a fait l'objet d'un contrôle fiscal en Italie à l'issue duquel les prix de transfert et la quote-part de frais communs mis à la charge de la filiale ont été remis en cause.

La Société estime, comme ses conseils, que la demande est infondée et entend contester vigoureusement les conclusions de l'administration. Elle utilisera l'ensemble des recours possibles pour faire valoir le bien-fondé de sa position. La durée et le résultat de ce litige ne peuvent pas être anticipés à ce stade de la procédure. Une procédure de résolution amiable du contentieux fiscal est en cours auprès des autorités compétentes des États français et italien.

Aucun autre passif éventuel significatif n'a été identifié au 31 décembre 2010.

14. IMPOT DIFFERE

VARIATIONS <i>En millions d'euros</i>	Impôt différé actif	Impôt différé passif
31 décembre 2008	21,7	25,6
Ecart de conversion	-0,2	0,2
Variations de périmètre	0,0	-4,7 (a)
Variation par le résultat	0,2	0,3
Inscription en réserves	4,2	-0,1
Autres mouvements	0,2	-0,3
31 décembre 2009	26,1	21,0
Ecart de conversion	2,0	1,3
Variations de périmètre	0,0	0,6 (b)
Variation par le résultat	-2,1	2,9
Inscription en réserves	0,5	0,0
Autres mouvements	-1,6	-1,0
31 décembre 2010	24,9	24,8

(a) Dont ajustements de l'impôt différé relatif aux pertes fiscales utilisables et à la juste valeur des éléments acquis de bioTheranostics et PML pour respectivement -4,5 millions d'euros et -0,2 million d'euros. Ces ajustements ont été imputés sur l'écart d'acquisition constaté sur ces filiales.

(b) Dont imposition différée liée aux acquisitions de Meikang Biotech and Dima et calculée sur la base de la juste valeur des éléments acquis s'établissant respectivement à 0,5 million d'euros et 0,1 million d'euros.

Les actifs d'impôts différés sont principalement localisés aux Etats-Unis, où ils résultent de différences temporaires d'imposition dues notamment à la non-déductibilité de certaines provisions et à l'élimination des marges en stocks.

Ventilation de l'impôt différé actif <i>En millions d'euros</i>	Provisions pour retraites	Elimination marges en stocks et immobilisations	Autres	Total
31 décembre 2008	4.7	10.4	6.6	21.7
Mouvements de l'exercice	-0.2	4.6	0.2	4.6
Ecart de conversion	-0.1	-0.1	0.0	-0.2
31 décembre 2009	4.4	14.9	6.8	26.1
Mouvements de l'exercice	0.1	-1.0	-2.3	-3.2
Ecart de conversion	0.2	0.8	1.0	2.0
31 décembre 2010	4.6	14.8	5.5	24.9

L'impôt différé relatif aux écritures de capitaux propres (correspondant aux écritures de juste valeur des instruments financiers et aux impôts différés rattachés aux actions propres) s'élève à 1,4 million d'euros.

L'impôt différé sur pertes reportables s'élève à 0,6 million d'euros au 31 décembre 2010.

Les déficits reportables non retenus pour le calcul des impôts différés, s'élèvent à 7,9 millions d'euros, qui représentent une économie potentielle d'impôt de 2,7 millions d'euros. En outre, les retraitements pratiqués en consolidation sur les sociétés concernées ne donnent pas lieu à la constatation d'une imposition différée active ; ces retraitements s'élèvent à 2 millions d'euros (soit une économie potentielle d'impôt de 0,6 million d'euros).

Les passifs d'impôts différés proviennent essentiellement de la comptabilisation à la juste valeur des actifs immobilisés de bioTheranostics (8,3 millions d'euros), de l'Espagne (fusionnée avec Biomedics : 2,9 millions d'euros), de BTF (2,7 millions d'euros), et de Bacterial Barcodes (2,1 millions d'euros), dans le cadre de l'acquisition de ces sociétés. En outre, les passifs d'impôts différés incluent des provisions d'impôt sur réserves distribuables pour 2 millions d'euros.

15. ENDETTEMENT NET / (TRESORERIE NETTE)

15.1 REFINANCEMENT DE LA DETTE

Au 31 décembre 2010, après la distribution de 36,4 millions d'euros de dividendes aux actionnaires de bioMérieux SA, la trésorerie nette du Groupe s'élève à 24,4 millions d'euros.

bioMérieux SA bénéficie d'un prêt syndiqué d'un montant de 260 millions d'euros, d'une durée initiale de 7 ans (maturité janvier 2013), remboursable in fine pour 100% du montant. Il est soumis à des clauses d'exigibilité anticipée (cf. note 15.3).

Au 31 décembre 2010, cette ligne ne faisait l'objet d'aucun tirage.

15.2 ECHEANCIER DE LA DETTE FINANCIERE NETTE

L'échéancier est présenté par rapport aux montants comptabilisés au bilan. En effet, les emprunts ne sont pas actualisés, et les intérêts non courus ne sont pas intégrés, car les emprunts sont essentiellement à taux variable.

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2009	Augmentations Diminutions	Change- ment de périmètre	Variation au tableau des flux de trésorerie	Autres variations (a)	31/12/2010
Disponibilités	32,8	1,5	2,4	3,9	-1,0	35,7 (d)
Placements de trésorerie	14,2	21,6		21,6		35,8
Disponibilités et équivalents de trésorerie	47,0	23,1	2,4	25,5	-1,0	71,5
Concours bancaires courants et autres dettes financières non confirmées	-32,8	-12,5	-1,0	-13,5	8,8	-37,5
Trésorerie nette (A)	14,2	10,6	1,4	12,0	7,8	34,0
Dettes financières confirmées (B)	16,3	-6,7		-6,7	0,0	9,6
<i>dont part à plus de cinq ans</i>	1,4					1,2
<i>entre 1 an et cinq ans</i>	7,0					6,3 (b)
<i>à moins d'un an</i>	7,9					2,1 (c)
Endettement net (B) - (A)	2,1	-17,3	-1,4	-18,7	-7,8	-24,4

(a) Incidence des fluctuations de change et autres mouvements

(b) Dont compte-courant de participation des salariés (2,8 millions d'euros),

Dont endettement relatif au contrat de location-financement de bâtiments administratifs en Italie (3,8 millions d'euros)

(c) Dont endettement relatif aux contrats de location-financement 2,1 millions d'euros, dont 0,5 million d'euros relatif aux sites italiens

(d) Dont compte-courant de participation des salariés (1 million d'euros)

Les échéanciers de règlement des emprunts en cours à la clôture sont respectés.

Aucun emprunt, dont la mise en place serait effective sur 2010, n'a été signé avant le 31 décembre 2010.

15.3 EXIGIBILITE ANTICIPEE DES DETTES FINANCIERES

Le prêt syndiqué est assujéti à un seul ratio : « endettement net / résultat opérationnel courant avant amortissements et frais liés aux acquisitions », qui ne doit pas excéder 3. Ce ratio, testé bi-annuellement, est respecté au 31 décembre 2010.

Les autres dettes financières à terme au 31 décembre 2010 sont essentiellement constituées par la dette financière relative aux contrats de location de biens immobilisés en Italie et par le compte courant de participation des salariés ; aucun de ces emprunts n'est soumis au respect de ratios financiers.

15.4 TAUX D'INTERET

Au 31 décembre 2010, la dette financière brute du Groupe est principalement constituée de découverts bancaires soumis à taux variables (hors compte courant bloqué dans le cadre de la participation des salariés).

15.5 EMPRUNTS CORRESPONDANT A DES BIENS LOUES IMMOBILISES

15.5.1 Emprunt (part en capital)

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2010	31/12/2009
A moins d'un an	0,4	6,4
Entre un et cinq ans	2,6	1,9
A plus de cinq ans	0,9	2,0
Total	3,9	10,3

15.5.2 Loyers futurs (capital et intérêt)

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2010	31/12/2009
Paiements minimaux futurs	4,5	11,6
à moins d'un an	0,6	6,7
entre un et cinq ans	3,0	2,7
à plus de cinq ans	0,9	2,2
Déduction des frais financiers	-0,6	-1,3
Valeur actualisée des loyers futurs	3,9	10,3

15.6 DECOMPOSITION DE L'ENDETTEMENT NET / (TRESORERIE NETTE) PAR DEVISE

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2010	31/12/2009
Zone Euro	-20,1	132,3
Autres		
Dollars US	-15,2	-122,5
Couronnes suédoises	-7,4	-16,9
Rands africains	-1,7	-3,1
Livres anglaises	1,7	-1,0
Zloty polonais	-1,7	-1,7
Réals brésiliens	7,5	8,3
Yens japonais	10,9	10,9
Autres devises	1,7	-4,2
Total	-24,4	2,1

15.7 GARANTIE DES EMPRUNTS

Aucune sûreté réelle sur des éléments d'actif n'a été accordée à un organisme bancaire.

Pour les filiales ayant recours à des financements externes, bioMérieux SA peut être amenée à émettre une garantie à première demande au bénéfice des établissements bancaires octroyant ces facilités.

16. FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2010	31/12/2009
Fournisseurs et comptes rattachés	128,9	116,6
Avances et acomptes	2,4	1,8
Dettes fiscales et sociales	132,5	121,9
Produits constatés d'avance	32,3	28,6
Autres dettes	18,0	14,3
Autres dettes d'exploitation	185,2 (a)	166,6
Dettes d'impôt exigible	15,6	20,5
Dettes sur immobilisations	12,5	15,5
Autres	12,6 (b)	13,4
Dettes hors exploitation	25,1 (c)	28,9

(a) Les dates d'échéance des dettes d'exploitation sont généralement inférieures à un an, à l'exception de certains produits constatés d'avance relatifs aux contrats de maintenance

(b) Juste valeur des instruments dérivés : 5 millions d'euros en 2010 contre 2 millions d'euros en 2009

(c) Les dettes hors exploitation ont une échéance essentiellement inférieure à un an

17. FRAIS DE PERSONNEL

<i>En millions d'euros</i>	2010 12 mois	2009 12 mois
Salaires	313,0 (a)	323,6
Charges sociales	114,8	116,1
Intéressement et participation (b)	13,7	11,0
Total	441,5 (c) (d)	450,8
Effectif moyen	6 365	6 298
Effectif en fin d'exercice	6 306	6 300

- (a) Dont 4,5 millions d'euros correspondant à la quote-part de la juste valeur des rémunérations en actions (cf. note 18.1)
- (b) bioMérieux SA
- (c) Dont 3 millions d'euros correspondant à des frais de restructuration classés en « Autres produits et charges opérationnels non courants »
- (d) Dont 18,5 millions d'euros de cotisations à des plans de retraite à cotisations définies (hors Espagne et Portugal, non disponibles)

18. PAIEMENTS EN ACTIONS

18.1 PLANS D'ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS

	Plans d'attribution gratuite d'actions		
Société	bioMérieux SA	bioMérieux SA	bioMérieux SA
Date de l'AG mixte (délégation donnée au conseil)	9 juin 2005	12 juin 2008	10 juin 2010
Nombre d'actions susceptibles d'être attribuées	1% du capital (394 537)	200 000	0,95% du capital (374 810)
Bénéficiaires	Mandataires sociaux / Salariés		
Conditions d'acquisition des droits	Période d'acquisition de 2 ou 4 ans		
Période d'inaccessibilité	Conservation pendant 2 ans à partir de l'acquisition		
Nombre d'actions attribuées en 2010	0	52 251	200 600
Nombre cumulé d'actions attribuées au 31/12/2010	286 000	114 507	200 600
Nombre d'actions effectivement remises en 2010	15 000	10 000	0
Nombre cumulé d'actions effectivement remises au 31/12/2010	286 000	10 000	0
Nombre d'attributions d'actions annulées en 2010	0	771	0
Nombre d'actions restant à remettre au 31/12/2010	0	103 736	200 600
Nombre d'actions restant à attribuer au 31/12/2010	0	0	174 210

Une charge de 4,5 millions d'euros a été constatée à ce titre en frais de personnel en 2010 (cf. note 17).

Pour les bénéficiaires résidant fiscalement à l'étranger, la période de conservation peut être supprimée sous condition que la période d'acquisition soit de 4 ans.

Compte tenu des 19 000 actions déjà acquises au 31 décembre 2010 par bioMérieux SA en couverture des attributions ci-dessus, la Société devra racheter 285 336 actions supplémentaires. Cet engagement représente un montant de 21,1 millions d'euros sur la base du cours au 31 décembre 2010.

18.2 PLAN D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

	Plan d'options de souscription d'actions
Société	bioTheranostics
Date de l'AG (délégation donnée au conseil)	24 septembre 2008
Nombre d'options susceptibles d'être attribuées	2 000 000
Bénéficiaires	Mandataires sociaux / Salariés / Conseils
Conditions d'acquisition des droits	Présence
Période d'acquisition des droits	4 ans à compter de la date d'attribution - 25% à la fin de chaque année
Date d'expiration des options	10 ans à compter de la date d'attribution
Prix de souscription par action	\$3,00
Nombre d'options attribuées en 2010	461 100
Nombre d'options attribuées cumulé au 31/12/2010	1 577 100
Nombre d'actions pouvant être souscrites au 31/12/2010	195 375
Nombre d'options exercées au 31/12/2010	0
Nombre d'actions souscrites au 31/12/2010	0
Nombre d'options annulées en 2010	190 750
Nombre d'options annulées cumulé au 31/12/2010	221 750
Nombre d'options restant à attribuer au 31/12/2010	644 650

Sur l'exercice 2010, la société bioTheranostics a diminué la valeur nominale des actions et augmenté le nombre d'actions de la société. Ainsi, le nombre d'options susceptibles d'être attribuées par le plan d'options de souscription d'actions autorisé par l'Assemblée générale du 24 septembre 2008 est passé de 1 million à 2 millions.

La charge constatée à ce titre en frais de personnel en 2010 est non significative.

Ce plan d'options de souscription relatif à des actions de la société bioTheranostics, n'a pas d'incidence significative sur le calcul du résultat net dilué par action.

19. AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITE

<i>En millions d'euros</i>	2010 12 mois	2009 12 mois
Redevances nettes reçues	9,9	11,8
Crédits d'impôt recherche	12,6	12,7
Autres	0,2	0,7
Total	22,7	25,2

Les crédits d'impôt recherche ont été requalifiés en subvention d'exploitation, en accord avec les pratiques recommandées par l'AMF (ils étaient présentés en impôts les années précédentes).

20. CHARGES DE LOCATIONS SIMPLES

<i>En millions d'euros</i>	2010 12 mois	2009 12 mois
Charges de location simple	22,0	21,2

21. DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

<i>En millions d'euros</i>	2010	2009
Amortissements des immobilisations	82,1	73,4
Provisions	-3,4	-21,0
Dépréciation des actifs courants	7,2	0,7
Dépréciation des immobilisations financières	-0,8	2,6
Total	85,1	55,7

22. CHARGE FINANCIERE NETTE

22.1 COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

<i>En millions d'euros</i>	Produits	Charges	2010	2009
Frais financiers	0,1 (a)	2,9	-2,8	-2,3
Ecart de change		0,4	-0,4	-0,2
TOTAL	0,1	3,3	-3,2	-2,5

(a) produits financiers sur opérations de trésorerie

22.2 AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

<i>En millions d'euros</i>	Produits	Charges	2010	2009
Produits sur créances de location financement	4,6		4,6	4,2
Dépréciation / Cession de titres non consolidés	0,1		0,1	0,3 (a)
Autres	1,1	5,2	-4,1 (b)	-3,1 (b)
Total	5,8	5,2	0,6	1,4

(a) Dont (en millions d'euros) :

Cession de titres	3,3
Dépréciation de titres	-3,4

(b) Dont (en millions d'euros) :

Couvertures de change commerciales (valeur temps)	-5,2	-3,6
Charge d'actualisation de la provision pour restructuration de Boxtel		-1,1
Intérêts de retard facturés aux clients	1,1	1,8

22.3 ECARTS DE CHANGE

Les écarts de change comptables résultent des différences entre le cours de comptabilisation et le cours de règlement (ou de clôture si le règlement n'est pas encore intervenu). Ils ne reflètent qu'une partie de l'incidence des variations monétaires.

Le cours de comptabilisation est le cours du jour de l'opération. Le cours de règlement est, soit le cours du jour de règlement, soit le cours de couverture (hors valeur temps) si l'opération a préalablement fait l'objet d'une couverture de change.

Les écarts de change comptables relatifs aux opérations commerciales sont comptabilisés dans les rubriques correspondantes du compte de résultat. Les écarts de change ont affecté le compte de résultat de la façon suivante :

<i>En millions d'euros</i>	2010	2009
Ventes	-10,3	3,7
Achats	-15,5	10,2
Financier	-0,2	-0,2
Total	-26,0	13,7

23. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS

<i>En millions d'euros</i>	Produits	Charges	2010	2009
Dépréciation des créances publiques grecques		4,4	-4,4 (a)	
Restructurations	3,2	8,9	-5,7	-10,1
Cession d'immobilisations	10,0	9,3	0,7	0,3
Autres	1,8	2,0	-0,2	0,2
Total	15,0	24,6	-9,6	-9,6

(a) Cf. note 8

24. IMPOTS SUR LES RESULTATS

24.1 ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPOT

<i>En millions d'euros</i>	2010 12 mois		2009 12 mois	
	Impôt	Taux	Impôt	Taux
Impôt théorique au taux de droit commun français (a)	83,1	34,4%	74,1	34,4%
- Incidence des produits taxés à taux réduits et des taux d'imposition étrangers	-1,8	-0,7%	-1,7	-0,8%
- Impôts de distribution	3,3	1,3%	-0,5	-0,2%
- Incidence des différences permanentes	-2,5	-1,0%	-3,9	-1,8%
- Actifs d'impôt non constatés sur pertes reportées	1,6	0,7%	0,5	0,2%
- Utilisation d'actifs d'impôt antérieurement non constatés	-1,4	-0,6%	0,0	0,0%
- Crédits d'impôt (autres que crédits d'impôt recherche)	-1,0	-0,4%	-1,4	-0,6%
Charge effective d'impôt	81,4	33,7%	67,2	31,2%

(a) Application du taux de droit commun français au résultat net avant impôt des sociétés intégrées.

Le taux de base de l'impôt sur les sociétés en France est de 33,33%. La loi sur le financement de la sécurité sociale n°99-1140 du 29 décembre 1999 a instauré un complément d'imposition, majorant le taux légal d'imposition de 1,1%.

24.2 VENTILATION DE LA CHARGE D'IMPOT

<i>En millions d'euros</i>	2010 12 mois	2009 12 mois
Impôt sur le résultat opérationnel courant	84,2	55,6
Impôt sur les autres produits et charges opérationnels	-1,0	-2,5
Impôt sur le résultat financier	-1,8	1,3
Total	81,4	54,4
Charge nette d'impôt		
dont Charge d'impôt courant	76,3	54,3
dont Charge nette d'impôt différé	5,1	0,1

25. INFORMATION PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

L'information par zone géographique présentée dans les tableaux ci-dessous est établie en suivant les principes comptables appliqués pour l'établissement des comptes consolidés.

31 DECEMBRE 2010 <i>En millions d'euros</i>	Europe	Amérique du Nord	Asie Pacifique	Amérique latine	Opérations intra- Groupe	Total consolidé
Chiffre d'affaires						
Chiffre d'affaires consolidé (selon nationalité client final)	727,4	318,4	200,5	110,7		1357,0
Ventes externes au départ de la zone	744,0	328,0	98,2	186,8		1357,0
Ventes inter-secteurs	160,2	210,6	9,7	2,2	-382,7	0,0
Chiffre d'affaires au départ de la zone	904,2	538,6	108,0	188,9	-382,7	1357,0
Actifs non courants						
Actifs alloués	365,6	235,7	52,3	26,0		679,6
Actifs non alloués						51,6
Actifs consolidés	365,6	235,7	52,3	26,0		731,2

31 DECEMBRE 2009 <i>En millions d'euros</i>	Europe	Amérique du Nord	Asie Pacifique	Amérique latine	Opérations intra- Groupe	Total consolidé
Chiffre d'affaires						
Chiffre d'affaires consolidé (selon nationalité client final)	694,5	288,9	151,2	88,8		1223,4
Ventes externes au départ de la zone	707,2	294,7	142,5	79,0		1223,4
Ventes inter-secteurs	124,4	217,6	2,6	1,7	-346,2	0,0
Chiffre d'affaires au départ de la zone	831,6	512,3	145,1	80,6	-346,2	1223,4
Actifs non courants						
Actifs alloués	337,7	204,5	35,3	22,2		599,8
Actifs non alloués						36,5
Actifs consolidés	337,7	204,5	35,3	22,2		636,3

Aucun client ne représente plus de 10% du chiffre d'affaires consolidé.

Le tableau ci après présente la décomposition du chiffre d'affaires par technologie :

Chiffre d'affaires par technologie <i>En millions d'euros</i>	2010	2009	Variation A données publiées	Variation A devises et périmètre constants
Applications Cliniques	1 142	1 034	+10,4%	+4,3%
Microbiologie	694	613	+13,2%	+7,6%
Immunoessais	361	326	+10,9%	+3,2%
Biologie moléculaire	70	76	-8,2%	-13,1%
Autres gammes	17	19	-10,9%	-13,6%
Applications Industrielles	215	189	+13,5%	+8,1%
TOTAL	1 357	1 223	+10,9%	+4,9%

26. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

<i>en milliers d'euros</i>	2010							2009						
	Deloitte & Associés		CCA		Autres		Total	Deloitte & Associés		CCA		Autres		Total
Certification des comptes	803	99%	130	100%	445	96%	1378	682	97%	126	100%	364	97%	1172
- bioMérieux SA	160	20%	130	100%		0%	290	161	23%	126	100%		0%	287
- filiales intégrées globalement	643	79%			445	96%	1088	521	74%			364	97%	886
Missions accessoires					17	4%	17	8	0%			13	3%	20
AUDIT	803	99%	130	100%	462	100%	1395	690	98%	126	100%	377	100%	1192
Juridique, fiscal, social	6	0%					6	13	0%					13
Autres							0							0
AUTRES PRESTATIONS	6	0%	0	0%	0	0%	6	13	0%	0	0%	0	0%	13
TOTAL	809	100%	130	100%	462	100%	1401	703	100%	126	100%	377	100%	1206

27. GESTION DES RISQUES

27.1 RISQUE DE CHANGE

27.1.1 Politique du Groupe

Plus de la moitié de l'activité du Groupe étant exercée en dehors de la zone euro, son chiffre d'affaires, ses résultats et son bilan peuvent être significativement affectés par les fluctuations des taux de change entre l'euro et les autres devises. Le chiffre d'affaires subit, en particulier, les mouvements du taux de change entre l'euro et le dollar américain (environ 28% du chiffre d'affaires en 2010) et, de façon plus ponctuelle, d'autres devises.

Toutefois, certaines dépenses d'exploitation étant réglées en dollars, en particulier celles exposées aux Etats-Unis, l'incidence de la variation du dollar sur le résultat d'exploitation est atténuée.

Les autres devises représentent 31% du chiffre d'affaires de la Société. Cependant, les coûts libellés dans ces autres devises étant limités, la Société est donc exposée à la baisse de ces monnaies. Cette exposition est répartie sur environ 20 devises, et aucune d'entre elles ne représente plus de 3% environ du chiffre d'affaires du Groupe. Cette exposition devient donc significative si plusieurs de ces devises varient contre l'euro dans le même sens, sans phénomène de compensation.

La politique actuelle du Groupe (qui pourrait être modifiée) est de chercher à se prémunir contre les incidences des fluctuations de change sur son résultat net par rapport à son budget. Dans la mesure du possible, en fonction de la disponibilité d'instruments de couverture à des coûts raisonnables, le

Groupe a recours à de tels instruments pour limiter les risques liés à la fluctuation des taux de change. Sa pratique actuelle est de mettre en place des couvertures globales en regroupant des risques analogues. Les couvertures sont mises en place dans la limite des opérations inscrites au budget et n'ont pas de caractère spéculatif.

Les filiales de distribution sont actuellement facturées dans leur devise par les producteurs (sauf impossibilité réglementaire) ce qui permet une centralisation du risque de change transactionnel sur les entités de production.

Dans la mesure du possible, l'endettement financier fait l'objet de couverture lorsqu'il n'est pas libellé dans la devise du pays concerné, de manière à neutraliser le risque de change comptable correspondant.

Outre l'impact sur les résultats de la Société, la variation des taux de change peut entraîner des fluctuations de ses capitaux propres : en effet, du fait de son implantation mondiale, beaucoup de ses actifs et passifs sont comptabilisés en dollars ou dans d'autres devises. A ce jour, la Société ne couvre pas ce risque de change patrimonial.

Les opérations de couverture consistent principalement en des ventes ou achats de devises à terme (avec une échéance inférieure à 18 mois au 31 décembre 2010). Le détail des couvertures est présenté en note 27.1.3.

27.1.2 Exposition au risque de change

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires a été réalisé dans les devises suivantes :

<i>En millions d'euros</i>	2010		2009	
	12 mois	%	12 mois	%
Zone Euro	562	41%	547	45%
Autres				
Dollars (a)	375	28%	320	26%
Yen japonais	44	3%	36	3%
Livre anglaise	35	3%	35	3%
Real brésilien	43	3%	31	3%
Dollar canadien	38	3%	34	3%
Dollar australien	29	2%	23	2%
Zloty polonais	28	2%	25	2%
Autres devises	203	15%	172	14%
Sous-total	795	59%	677	55%
TOTAL	1 357	100%	1 223	100%
Sensibilité (b)	-8		-7	

(a) Dollar et monnaies associées : comprend Etats-Unis et Chine

(b) Impact sur le chiffre d'affaires d'une appréciation instantanée de 1% du cours de l'euro par rapport à l'ensemble des devises

Éléments de situation nette

Une appréciation instantanée de 1% du cours de l'euro par rapport à l'ensemble des devises se traduirait par l'impact suivant :

<i>En millions d'euros</i>	2010	2009
Résultat net	-1,9	-1,4
Capitaux propres (a)	-4,2	-4,1

(a) Conversion au taux de clôture

Exposition des créances et des dettes

La position en devises au 31 décembre 2010 des principales sociétés du Groupe (bioMérieux SA et bioMérieux Inc) exposées à un risque de change, est donnée dans le tableau suivant :

	USD	JPY	BRL	CAD	KRW
<i>(en millions de devises)</i>					
Actifs en devises	37,6	1 134	20,5	7,7	8 630
Passifs en devises	-3,2	-3	0,0	0,0	0
Position de change avant couverture	34,4	1 131	20,5	7,7	8 630
Couverture de juste valeur	2,8	1 137	10,8	6,4	5 310
Position de change après couverture	31,6	-6	9,7	1,3	3 320
<i>(en millions d'euros)</i>					
Position de change après couverture	23,7	0	4,4	1,0	2,2
Sensibilité (a)	-0,2	0	0	0	0

(a) Impact d'une hausse instantanée de 1% du cours de change sur la position nette de change au 31 décembre 2010, après prise en compte des couvertures de juste valeur

27.1.3 Instruments de couverture

bioMérieux procède à des opérations de couverture afin de réduire les risques de change susceptibles d'impacter son résultat net par rapport à son budget. Sa pratique générale est de mettre en place des couvertures globales en regroupant des opérations de risques analogues. Les couvertures sont prises dans la limite des opérations inscrites au budget et n'ont pas de caractère spéculatif.

Les couvertures de change en cours au 31 décembre 2010 sont les suivantes :

Couverture de change au 31 décembre 2010 <i>En millions d'euros</i>	Échéances 2010		Montants 2010 (a)	Valeur de marché 2010 (b)	
	< 1 an	1 à 5 ans		-	
Couvertures de transactions commerciales					
- change à terme	122,6	-	122,6	-	1,7
- options	1,3	-	1,3		
Total	123,9	-	123,9	-	1,7
Couvertures de transactions commerciales futures					
- change à terme	249,0	27,3	276,3	-	5,3
- options	8,4	-	8,4		0,7
Total	257,4	27,3	284,7	-	4,6
Couvertures des investissements nets à l'étranger					
- change à terme relatif à l'année N	17,6	-	17,6	-	0,3
- change à terme relatif à l'année N+1	11,2		11,2	-	0,0
Total	28,8	-	28,8	-	0,3

(a) L'ensemble des couvertures de change a une échéance inférieure à 18 mois

(b) Différence entre le cours de couverture au 31 décembre 2010 et le cours de marché au 31 décembre 2010 incluant les primes payées/reçues

La valeur de marché des couvertures de transactions commerciales futures constatée au bilan du 31 décembre 2010 (-4,6 millions d'euros) comprend les primes payées (0,5 millions d'euros), la variation de juste valeur constatée en autres éléments du résultat global (-3,7 millions d'euros) et celle constatée en résultat (-1,4 millions d'euros).

La valeur de marché des couvertures des investissements nets à l'étranger en cours au 31 décembre 2010 (-0,3 millions d'euros) concerne la variation de juste valeur constatée en autres éléments du résultat global.

Les ventes, achats à terme et options en cours au 31 décembre 2010 ont une échéance inférieure à 18 mois.

Le "recyclage" en résultat opérationnel courant de la partie efficace des couvertures de flux de trésorerie précédemment imputés en autres éléments du résultat global s'élève à -1,9 millions d'euros sur l'exercice 2010 et à 12,7 millions d'euros sur l'exercice 2009.

27.2 RISQUE DE CREDIT

Le Groupe n'est pas exposé à un risque de crédit significatif. La valeur nette comptable des créances reflète la juste valeur des flux nets à recevoir. L'impact des dépréciations nettes sur les créances clients ainsi que l'exposition nette vis à vis des organismes publics grecs sont donnés en note 8.

27.3 RISQUE DE LIQUIDITE

Les passifs financiers à moins d'un an et à plus d'un an sont présentés au bilan respectivement en passifs courants et non courants.

Le total des actifs financiers courants étant très supérieur au total des passifs financiers courants, et l'impact de la saisonnalité étant non significatif, le Groupe n'est pas exposé à un risque de liquidité.

Dans ce contexte, le seul échéancier donné est celui relatif à la dette financière nette présenté dans la note 16.2.

27.4 RISQUE DE TAUX D'INTERET

Compte tenu du niveau de trésorerie nette (24,4 millions d'euros au 31 décembre 2010), l'exposition au risque de taux n'est pas significative et n'a pas fait l'objet de couverture. Une variation de taux de 100 points de base en 2010 n'aurait pas eu d'incidence significative sur les frais financiers nets résultant des placements et des dettes financières.

27.5 RISQUE DE CONTREPARTIE

Les transactions financières (lignes de crédit, opérations de marché, placements,...) sont effectuées avec des banques de premier rang et la Société veille à diversifier l'attribution de ses transactions financières sur l'ensemble de ses partenaires bancaires afin de limiter le risque de contrepartie.

27.6 INSTRUMENTS FINANCIERS : ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

La ventilation des actifs et passifs financiers selon les catégories prévues par la norme IAS 39 catégories « extra-comptables » (cf. note annexe 1.17), et la comparaison entre les valeurs comptables et les justes valeurs, sont données dans le tableau ci-dessous (hors créances et dettes fiscales et sociales) :

Rubrique au bilan	Note	Désignation des instruments financiers	Niveau Détermination de la juste valeur (**)	31 décembre 2010		31 décembre 2009	
				Valeur nette comptable	Juste valeur	Valeur nette comptable	Juste valeur
Actifs :							
Immobilisations financières :	6			26,6	26,6	10,5	10,5
- prêts et créances		C	n/a	8,7	8,7	5,4	5,4
- titres disponibles à la vente		A	3	17,7	17,7	4,9	4,9
- titres comptabilisés selon l'option à la juste valeur par le résultat		B	1	0,2	0,2	0,2	0,2
Autres actifs non courants (part LT des créances de location financement)	5.3	C	n/a	28,0	28,0	27,0	27,0
Créances clients :	8			403,0	403,0	346,6	346,6
- créances clients		D	n/a	389,6	389,6	334,8	334,8
- part court terme des créances de location financement	5.3	C	n/a	13,4	13,4	11,8	11,8
Autres créances :							
- avances et acomptes	9	D	n/a	2,8	2,8	2,8	2,8
- instruments dérivés	9	(*)	2	0,0	0,0	0,1	0,1
- couverture de transactions commerciales futures	26.1.3			0,0	0,0	0,1	0,1
- couverture des investissements nets à l'étranger	26.1.3						
Disponibilités et équivalents de trésorerie	10	B	1	71,4	71,4	47,0	47,0
Passifs :							
Fournisseurs	16	D	n/a	128,9	128,9	116,6	116,6
Autres dettes :	16						
- avances et acomptes		D	n/a	2,4	2,4	1,9	1,9
- autres dettes d'exploitation		D	n/a	18,0	18,0	14,3	14,3
- dettes sur immobilisations		D	n/a	12,5	12,5	15,5	15,5
- instruments dérivés	17	(*)	2	-4,9	-4,9	2,0	2,0
- couverture de transactions commerciales futures	26.1.3			-4,6	-4,6	2,5	2,5
- couverture des investissements nets à l'étranger	26.1.3			-0,3	-0,3	-0,5	-0,5
Emprunts (courants & non courants)	15.2	C	n/a	47,1	47,1	49,1	49,1

A : actifs ou passifs disponibles à la vente

B : actifs ou passifs évalués à la juste valeur par le résultat

C : actifs ou passifs évalués au coût amorti

D : actifs ou passifs évalués au coût

(*) : comptabilisés au bilan à la juste valeur ; la contrepartie dépend de la qualification de la couverture (cf. note 1.17)

(**) Niveau 1 détermination juste valeur: prix coté

Niveau 2 détermination juste valeur: données observables

Niveau 3 détermination juste valeur: données inobservables

Aucun reclassement entre les différentes catégories n'a été effectué en 2010, à l'exception des créances publiques grecques en obligations d'Etat (cf. note 6).

Les dépréciations constatées sur les actifs financiers concernent essentiellement les dépréciations sur les créances clients (cf. note 8) et les immobilisations financières (cf. note 6).

Les dépréciations et variations de juste valeur sur les actifs financiers ont été constatées uniquement en résultat.

Il n'existe aucun actif financier donné en garantie.

Au 31 décembre 2010, la variation des instruments financiers de niveau 3 à l'actif s'analyse comme suit :

Titres disponibles à la vente	VARIATIONS En millions d'euros
31 décembre 2008	10.8
Gains et pertes enregistrés en résultat	-1.7
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	
Acquisitions	
Cessions	-4.1
Variations de périmètre, change et divers	-0.1
31 décembre 2009	4.9
Gains et pertes enregistrés en résultat	
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	
Acquisitions	12.7
Cessions	
Variations de périmètre, change et divers	0.1
31 décembre 2010	17.7

Sur l'exercice 2009, l'ensemble des variations de juste valeur concernant la catégorie des « titres disponibles à la vente » a été constaté en résultat, car la dépréciation des titres concernés a été considérée comme durable.

28. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements reçus et donnés, en cours au 31 décembre 2010, sont les suivants :

28.1 ENGAGEMENTS HORS BILAN LIES AU PERIMETRE DU GROUPE CONSOLIDE

- Dans le cadre du rachat de la participation de CEA-Industrie dans la société Apibio en décembre 2004, bioMérieux SA a accordé à CEA-Industrie une clause d'intéressement, couvrant les exercices 2010 à 2014, et s'élevant à 3,5% du chiffre d'affaires qui sera réalisé avec les produits mettant en œuvre la technologie Apibio (MICAM et OLISA principalement). Cet intéressement est plafonné à 1,1 million d'euros. Aucun produit n'incorporant cette technologie en 2010, bioMérieux n'est redevable d'aucun intéressement au titre de l'exercice.
- Suite à des opérations d'acquisition-cession, la Société est soumise à des clauses de révision de prix dont la probabilité d'application n'a pas été jugée suffisante ou dont le montant n'a pas pu être établi de manière suffisamment fiable à la date de clôture.
- bioMérieux est entré au capital de Biocartis à hauteur de 8,65% pour un montant de 9 M€ et s'est engagé à participer à hauteur de 6 M€ à son éventuelle introduction en bourse.

28.2 ENGAGEMENTS HORS BILAN LIES AU FINANCEMENT DE LA SOCIETE

Engagements liés aux dettes financières : cf. note 15.3

Engagements liés aux instruments dérivés : cf. note 27.1

28.2.1 Engagements donnés

Les garanties bancaires données par le Groupe dans le cadre des appels d'offres auxquels il participe totalisent 78,4 millions d'euros au 31 décembre 2010.

28.2.2 Engagements reçus

bioMérieux SA bénéficie d'un crédit syndiqué de 260 millions d'euros remboursable in fine en 2013 (cf. note 15.1).

28.3 ENGAGEMENTS HORS BILAN LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES DE LA SOCIETE

28.3.1 Engagements donnés

- bioMérieux SA est partenaire d'un programme de recherche coordonné par l'Institut Mérieux, associant les sociétés bioMérieux, Transgène, Genosafe et l'association Genethon et dont l'objet est de développer une nouvelle génération de diagnostics et de thérapies centrée sur les cancers, les maladies infectieuses et génétiques. Ce programme est désigné "ADNA" ("Avancées Diagnostiques pour de Nouvelles Approches thérapeutiques"). Il est aidé par l'Agence de l'Innovation Industrielle qui a fusionné en 2007 avec OSEO ANVAR. Dans ce cadre, bioMérieux SA s'est engagé dans la réalisation de travaux de recherche et développement à hauteur de 136,5 millions d'euros couvrant la période 2007 à 2017. En contrepartie, bioMérieux SA recevra des subventions et des aides remboursables pour des montants pouvant atteindre respectivement 19,4 millions d'euros (dont 4,2 millions d'euros au titre des exercices 2006 à 2008) et 23,1 millions d'euros. En cas de succès, bioMérieux SA devra rembourser les aides remboursables proportionnellement à son chiffre d'affaires (2%) puis verser un intéressement jusqu'en 2027 ou 2029 selon les projets (1% à 2% du chiffre d'affaires selon les projets). La convention d'aide a été avalisée par les autorités européennes le 22 octobre 2008. Un avenant à cet accord est en cours de finalisation. Sous réserve de sa validation par OSEO et les autres partenaires, les engagements de réalisation de travaux de R&D seront portés à 89,6 millions d'euros et donneront droit à 16,1 millions d'euros de subventions et 13,8 millions d'euros d'aides remboursables.
- bioMérieux Inc et bioMérieux SA ont conclu différents accords qui impliquent des paiements en fonction de l'avancement des travaux de recherche correspondants ou d'un montant minimum de ventes (32,6 millions d'euros).
- Les engagements de loyers immobiliers souscrits par les différentes sociétés du Groupe s'élèvent à 21 millions d'euros au 31 décembre 2010, dont 14,5 millions d'euros à échéance supérieure à un an.
- L'estimation au 31 décembre 2010 de l'engagement de bioMérieux SA envers ses salariés dans le cadre du Droit Individuel à la Formation représente un volume maximum de 253 952 heures.
- Les autres engagements donnés (avals, cautions et garanties hors engagements fermes de loyers) s'élèvent à 2,8 millions d'euros.

28.3.2 Engagements reçus

- Les autres engagements reçus s'élèvent à 2,4 millions d'euros.

29. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

29.1 REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Le montant global comptabilisé en charges au cours de l'exercice 2010 au titre des rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction (administrateurs et membres du Comité de Direction) s'élève à 8,9 millions d'euros. Ce montant inclut notamment des rémunérations fixes (3,7 millions d'euros) et variables (1,7 millions d'euros), des jetons de présence (0,3 million d'euros), des avantages retraites et prévoyance (0,4 million d'euros) et avantage véhicule (0,1 millions d'euros), ainsi que des attributions d'actions non encore définitivement acquises (2,8 millions d'euros).

29.2 AUTRES TRANSACTIONS AVEC LES SOCIETES LIEES NON CONSOLIDEES

L'Institut Mérieux, qui détient 58,9% de la société bioMérieux SA au 31 décembre 2010, a assuré des prestations de conseil et de services à bioMérieux SA et bioMérieux Inc, s'élevant à 6,5 millions d'euros sur l'exercice. A l'inverse, bioMérieux SA a refacturé à l'Institut Mérieux 0,7 million d'euros au titre de charges supportées pour son compte.

Dans le cadre de la mise en place d'une gestion centralisée de la trésorerie, bioMérieux et l'Institut Mérieux ont été amenés à mettre en place des flux de prêt et d'emprunt au cours de l'exercice. Le produit d'intérêts reçus par bioMérieux s'élève à 28K€.

Le Groupe a fourni aux sociétés du Groupe Mérieux NutriScience Corp, détenu majoritairement par l'Institut Mérieux, des réactifs et des instruments pour un montant de 3,8 millions d'euros en 2010. En outre bioMérieux Italie et bioMérieux SA ont refacturé des services pour un total de 0,1 million d'euros.

La société ABL, détenue à 100% par la société TSGH, elle-même contrôlée à 100% par l'Institut Mérieux, est sous-traitant de la société bioMérieux Inc ; le total des prestations facturées s'élève à 2,2 millions d'euros au 31 décembre 2010. Par ailleurs, bioMérieux Inc fournit à ABL des prestations de services s'élevant à 1,4 million d'euros sur l'exercice.

La société bioMérieux Afrique du Sud, détenue à hauteur de 26% par la société Litha Healthcare Holdings (pty) jusqu'en juillet 2010, a versé 0,7 million d'euros au titre de prestations administratives à la société Omnimed, elle-même détenue à 26% par Litha Healthcare Holdings (pty) ltd jusqu'en avril 2010.

La société Thera Conseil, détenue à 98,24% par l'Institut Mérieux, a facturé des prestations à bioMérieux SA pour 0,8 million d'euros au titre de 2010.

bioMérieux SA a facturé au cours de l'exercice 2010 des prestations pour 0,2 million d'euros à la société IMAccess, détenue à 100% par l'Institut Mérieux.

bioMérieux SA a versé au titre de dépenses de mécénat humanitaire, 1,3 million d'euros à la Fondation Christophe & Rodolphe Mérieux, et 0,7 million d'euros à la Fondation Mérieux.

bioMérieux SA et Transgene (dont l'Institut Mérieux détient indirectement, par l'intermédiaire de TSGH, 55,2% du capital) sont liées par différents accords relatifs à la recherche et développement, au titre desquels bioMérieux SA a perçu 0,3 million d'euros en 2010.

La société bioMérieux Japon, détenue à 34% par la société Sysmex dans le cadre d'une joint venture commerciale, a versé à celle-ci 8,7 millions d'euros au titre des commissions sur les ventes réalisées en 2010. Par ailleurs, bioMérieux Japon a fourni à Sysmex des instruments et des réactifs au hauteur de 5,8 millions d'euros sur l'exercice.

30. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Accords de partenariat

bioMérieux a signé, le 25 février 2011, un partenariat avec la société Ipsen visant à créer une collaboration mondiale dans le domaine du théranostic, portant notamment sur les cancers hormono-dépendants. Les deux groupes ont signé un accord cadre qui associe leurs compétences et ressources pour développer une approche personnalisée en médecine s'appuyant sur le vaste portefeuille de molécules innovantes d'Ipsen et l'expertise en diagnostic de bioMérieux.

Ils identifieront ensemble des programmes qui pourraient bénéficier du développement conjoint d'une solution thérapeutique et d'un test de diagnostic compagnon, notamment pour la prévention et le traitement des cancers de la prostate et du sein, des tumeurs neuro-endocriniennes (TNE) et des tumeurs de l'hypophyse.

31. CONSOLIDATION

bioMérieux est consolidé, par intégration globale, dans la Compagnie Mérieux Alliance (17 rue Bourgelat, 69002 - Lyon).

32. LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES AU 31 DÉCEMBRE 2010

		2010 (a)	2009 (a)
bioMérieux SA	69280 Marcy l'Etoile - France R.C.S. Lyon B 673 620 399		Société Mère
AB bioMérieux	Dalvägen 10 169 56 Solna, Stockholm - Suède	100%	100%
ABG STELLA	1409 Foulk Road, Suite 102, P.O.Box 7108 Wilmington, DE 19803-0108 - USA	100%	100%
Bacterial Barcodes Inc	425 River Road - Athens - GA 30602 - USA	100%	100%
bioMérieux Afrique du Sud	7 Malibongwe Dr, Cnr Aimee St. Fontainebleau, Randburg, PO BOX 2316 Randburg 2125	100%	74%
bioMérieux Algérie	36 rue Ahmed Ouaked - 16302 Dely Ibrahim Alger, Algérie	100%	100%
bioMérieux Allemagne	Weberstrasse 8 - D 72622 Nürtingen - Allemagne	100%	100%
bioMérieux Argentine	Av. Congreso 1745 - (C1428BUE) Capital federal - Buenos Aires - Argentine	100%	100%
bioMérieux Australie	Unit 25, Parkview Business Centre - 1 Maitland Place Baulkham Hills NSW 2153 - Australie	100%	100%
bioMérieux Autriche	Eduard-Kittenberger-Gasse 97, A-1230 Wien - Autriche	100%	100%
bioMérieux Belgique	Media Square - 18-19 Place des Carabiniers - 1030 Bruxelles - Belgique	100%	100%
bioMérieux Benelux BV	Boseind 15 - PO Box 23 - 5281 RM Boxtel - Pays Bas	100%	100%
bioMérieux Brésil	Estrada Do Mapuá, 491 Jacarepaguá - CEP 22710 261 Rio de Janeiro - RJ - Brésil	100%	100%
bioMérieux BV	Boseind 15 - PO Box 84 - 5281 RM Boxtel - Pays Bas	100%	100%
bioMérieux Canada	7815 Henri Bourassa - West - H4S 1P7 Saint Laurent (Québec) Canada	100%	100%
bioMérieux Chili	Seminario 131 - Providencia - Santiago - Chili	100%	100%
bioMérieux Chine	17/Floor, Yen Sheng Center 64 Hoi Yuen Road, Kwun Tong - Kowloon - Hong Kong - Chine	100%	100%
bioMérieux Colombie	Carrera 7 N°127-48 - Oficina 80 6 - Bogota DC - Colombie	100%	100%
bioMérieux Corée	7th floor Yoo Sung Building #830-67, Yeoksam-dong, Kangnam ku - Séoul - Corée	100%	100%
bioMérieux CZ	Hvezdova 1716/2b - Praha 4 - 140 78 Czech Republic	100%	100%
bioMérieux Danemark	Smedeholm 13C - 2730 Herlev - Danemark	100%	100%
bioMérieux Espagne	Manuel Tovar 45 - 47 - 28034 Madrid - Espagne	100%	100%
bioMérieux Finlande	Rajatorpantie 41C - 01640 Vantaa - Finlande	100%	100%
bioMérieux Grèce	Papanikoli 70 - 15232 Halandri - Athens - Grèce	100%	100%
bioMérieux Hong Kong Investment	17/Floor, Yen Sheng Center 64 Hoi Yuen Road, Kwun Tong - Kowloon - Hong Kong - Chine	100%	100%

		2010 (a)	2009 (a)
bioMérieux Hongrie	Foti ut.56 - HU - 1047 Budapest - Hongrie	100%	100%
bioMérieux Inc	100 Rodolphe Street - Durham NC 27712 - USA	100%	100%
bioMérieux Inde	A-32, MohanCo-operative Ind. Estate - New Delhi 110 044 - Inde	100%	100%
bioMérieux International SAS (anciennement Stella SAS)	69280 Marcy l'Etoile - France	100%	100%
bioMérieux Italie	Via di Campigliano, 58 - 50126 Ponte a Ema - Firenze - Italia	100%	100%
bioMérieux Mexique	Chihuahua 88, col. Progreso - Mexico 01080, DF - Mexique	100%	93%
bioMérieux Moyen-Orient	DHCC - Building n°A/P 26 - Healthcare City - Dubaï United Arab Emirates	100%	100%
bioMérieux Norvège	Økernveien 145 - N-0580 Oslo - Norvège	100%	100%
bioMérieux Nouvelle-Zélande	22/10 Airbourne Road - North Harbour - Auckland - Nouvelle- Zélande	100%	100%
bioMérieux Pologne	ul. Zeromskiego 17 - Warszawa 01-882 - Pologne	100%	100%
bioMérieux Portugal	Av. 25 de Abril de 1974, N°23-3° - 2795-197 LINDA A VELHA Portugal	100%	100%
bioMérieux Royaume-Uni	Grafton Way, Basingstoke - Hampshire RG 22 6HY - Royaume- Uni	100%	100%
bioMérieux Russie	Derbenevskaya ul. 20, str. 11 - Moscow 115 114 - Russia	100%	100%
bioMérieux Singapour	11 - Biopolis Way - Helios blk - 11#10-03 Singapore 138667	100%	100%
bioMérieux Suède	Hantverksvagen 15 - 43633 Askim - Suède	100%	100%
bioMérieux Suisse	51 Avenue Blanc - Case Postale - 1211 Genève 2 - Suisse	100%	100%
bioMérieux Thaïlande	3195/9 Vibulthani Tower, 4th floor - Rama IV Road - Klongton - Klongtoey - Bangkok 10110	100%	100%
bioMérieux Turquie	Degirmen Sok. Nida Plaza Kat:6 - 34742 Kozyatagi - Istanbul - Turquie	100%	100%
BTF Pty Limited	Unit 1, 35-41 Waterloo Road - North Ryde NSW 2113 - Australie	100%	100%
bioTheragnostics	11025 Roselle Street - Suite 200 - San Diego CA 92121 - USA	100%	100%
PML Microbiologicals	27120 SW 95ème avenue - Wilsonville OR 97070 - USA	100%	100%
Shanghai bioMérieux Bio-engineering	Unit 02 to 05, 28/F, Hai Tong Securities Tower - 689 Guang Dong Road - Huangpu District - Shanghai 200001 - PR China	60%	60%
Sysmex bioMérieux (anciennement bioMérieux Japon)	Central Tower 8th - 1 2 2 Osaki Shinagawa-ku - Tokyo 141-0032 - Japon	66%	66%
bioMérieux Shanghai Biotech Co. Ltd (anciennement Meikang)	N°4633 Pusan Road, Kangqiao Industrial Park - Pudong District - Shanghai - 201315 - PR China	100%	0%
Dima Gesellschaft für Diagnostika mbH	Robert-Bosch-Breite 23 37079 Goettingen - Germany	100%	0%
Shanghai Zenka Biotechnology Company Ltd	4/F Block 1 n°74 - Qingchi Road - Changning District - Shanghai - China	100%	0%

(a) Le pourcentage de contrôle est identique au pourcentage d'intérêts.

Deux sociétés ont été déconsolidées en 2009 :

		2010	2009
Bergerie Combe Au Loup	Bazourgues - Boisset St Priest - 42560 St Jean Soleymieux - France	(b)	(b)
Relia Diagnostic Systems LLC	One Market - Suite 1475 - Steuart Tower - San Francisco - USA	(c)	(c)

(b) Les titres de la Bergerie Combe Au Loup ont été cédés en septembre 2009.

(c) Les titres de la société ReLIA ont été déconsolidés en 2009 sans cession suite à la perte de l'influence notable (cf. notes 1.2 et 6)